

C.Blanquart

P.Vilain

M.Savy

Décembre

2022

L'importance de la logistique dans le développement économique moderne est unanimement reconnue. En France, l'installation d'un conseil interministériel dédié à ce thème (le **CILOG**), réuni une fois par an, atteste cette prise en compte au niveau gouvernemental, en liaison avec les milieux professionnels. Pour dégager un diagnostic synthétique de la situation et de son évolution sur la base d'indicateurs significatifs, notamment pour apprécier les effets des politiques pour une plus grande efficacité économique, environnementale et sociale de la logistique en France, un **tableau de bord** est un outil indispensable. Il permet en outre la communication entre tous les acteurs sur une base factuelle partagée. Le tableau de bord de la logistique en France pour l'année 2021, établi par le **Réseau d'observation de la logistique en France animé par l'Université Gustave Eiffel**, est une première. Il est destiné à évoluer et s'améliorer, au fil de l'expérience et du renforcement du réseau de partenaires qui le nourrit. Tous les points abordés ci-après sont dûment renseignés dans le tableau de bord.

Le diagnostic qui se dégage est que **le système logistique de la France est parmi les bons systèmes dans le monde, mais pas parmi les meilleurs** qui sont, selon les enquêtes périodiques de la Banque mondiale, ceux des pays voisins qui sont aussi des concurrents immédiats : Allemagne et Benelux en premier lieu. Il faut souligner que le système logistique de la France, allant des chaînes intercontinentales jusqu'aux livraisons urbaines, a montré une réelle **résilience pendant la crise du covid**, assurant une continuité des approvisionnements tant pour les activités de production que de consommation. En termes de performance interne mais aussi de compétitivité internationale, **l'amélioration de la logistique en France est nécessaire**, elle est possible car les marges de progrès sont grandes, à condition d'intervenir simultanément sur plusieurs composantes du système logistique.

De manière générale, **l'approche politique de la logistique est désormais multidimensionnelle**, dans une volonté de soutenabilité : **performances économiques, sociales et environnementales** doivent aller de pair. L'urgence de **réduire les gaz à effet de serre** n'est plus mise en doute, la **décarbonation du transport**, première activité contributrice aux émissions du pays, est une urgente nécessité. Les **opérations statiques de la logistique** (entreposage, manutention, conditionnement, etc.) constituent la deuxième moitié de la logistique et doivent également entrer dans cette recherche de **durabilité**.

Une première manière de diminuer les émissions du transport de fret est d'utiliser davantage les modes de transport les moins émetteurs, soit le rail et la voie d'eau ainsi que le cabotage maritime, peu pratiqué. Or, la France se caractérise par la **prédominance du transport routier** alors que la part du mode ferroviaire y est deux fois inférieure à la moyenne européenne. Un **transfert modal** du fer vers la route se poursuit, dans le sens inverse de celui souhaité par les politiques. Il s'ensuit qu'il faut renforcer l'usage du fer mais également que, quel que soit le succès à attendre d'une telle ambition, la solution des problèmes posés par le transport routier devra se trouver d'abord dans le transport routier lui-même, qui restera majoritaire.

Les travaux de la plateforme 4F (Fret ferroviaire français du futur) ayant réuni l'ensemble des acteurs du secteur ont montré que la **relance du fret ferroviaire** nécessite une rupture systémique, à la fois technique et organisationnelle, d'autant que les **marges déficitaires** de la plupart des opérateurs, anciens et nouveaux venus, freinent les investissements de modernisation et induisent le cercle vicieux de la stagnation. Les tableaux de bord des années à venir devront suivre la mise en œuvre du projet industriel défini par le document du gouvernement **Stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire**, avec l'ambition d'un doublement de la part du fer d'ici à 2030.

Pour le **transport fluvial**, les moyennes nationales de sa part dans le trafic total n'ont pas de sens, en ce que la voie d'eau moderne est divisée en quatre segments séparés (Seine, Nord, Rhin et Saône-Rhône) et ne touche que quelques régions, où elle peut jouer un rôle notoire. Outre l'évolution des trafics, avec le gain de **marchés nouveaux** comme celui des conteneurs à côté des marchés des pondéreux traditionnels, il faudra être attentif à l'engagement des travaux annoncés pour la réalisation de la **liaison Seine – Escaut** et, le jour venu, à l'évolution des trafics afférents.

Malgré une large façade maritime sur la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée, la France ne réalise qu'un **transport maritime** modeste, une part de ses réceptions et expéditions s'effectuant par des ports étrangers. Il convient d'améliorer à la fois la **performance des ports** (fiabilité, coût et rapidité des passages) et les **relations terrestres avec l'arrière-pays**, pour lesquelles les modes ferroviaire et fluvial sont peu utilisés.

Le **transport aérien** ne porte que sur des tonnages limités mais qui se composent de produits de haute densité de valeur ou marqués par une urgence particulière (médicaments, pièces détachées, etc.). D'un faible volume sur le territoire national, il joue un rôle important dans le commerce international (en termes de valeur). Les aéroports et transporteurs de fret aérien français comptent parmi les plus importants en Europe et dans le monde.

Quels que soient les espoirs dans un transfert modal du mode routier vers les modes alternatifs, **l'amélioration des performances environnementales de la route** comme telle est une priorité. Au fil des ans, conformément à la réglementation européenne (avec la succession des normes Euro 1, 2, 3, jusqu'à 6 à ce jour), la **réduction des polluants locaux** émis par les moteurs diesel des poids-lourds a été considérable (un débat demeurant sur la prise en compte suffisante des particules et microparticules). Cependant, ces changements n'affectent pas les émissions de gaz à effet de serre. À cet égard, depuis 1990 des progrès notables ont été accomplis dans l'efficacité d'**utilisation de l'énergie**, mais compte tenu de l'augmentation simultanée du volume de transport ils n'aboutissent qu'à une stagnation du volume des émissions de CO₂ et non à leur diminution, bien nécessaire. Une **décarbonation** radicale s'impose, qui passe par une rupture technique.

La transition vers l'**électro-mobilité** est maintenant engagée, dans l'ensemble de l'Union européenne, pour l'automobile. Pour le fret, le remplacement des énergies fossiles par l'électricité (en veillant à ce que la production de celle-ci soit décarbonée !) est également en cours pour les véhicules utilitaires légers (**VUL**). Pour les **poids-lourds**, la **situation technique est encore incertaine**, plusieurs solutions sont développées sans que l'une se dégage avec évidence : gaz naturel comme solution de transition préférable au gazole, biocarburants, hydrogène, alimentation électrique par caténaire, etc., tandis que les performances des batteries électriques continueront de s'améliorer.

En termes de structure et d'organisation, la branche du transport routier de marchandise se caractérise par sa **fragmentation**, fragmentation augmentée depuis quelques années par la création de très nombreuses très petites entreprises, et notamment d'**auto-entrepreneurs**, liées à l'essor du commerce en ligne et des livraisons de colis et de repas. On sait les insuffisances de couverture sociale (maladie, accident, chômage, vieillesse) qui touchent cette profession, et la question périodiquement soulevée de requalifier ces travailleurs indépendants en salariés. Parallèlement, les entreprises font un appel croissant au **travail intérimaire** pour assurer la flexibilité de l'offre face aux variations de la demande.

L'augmentation du nombre de petites entreprises accentue la **bipolarisation** du secteur entre grandes entreprises de transport, auxiliaires de transport ou plateformes de livraison en position d'organisatrices des réseaux d'une part, petites entreprises ou auto-entrepreneurs souvent en position de sous-traitance pour le compte des précédentes d'autre part. Il importe pourtant de maintenir un **taux de rentabilité suffisant aux petites entreprises** pour leur permettre d'investir (particulièrement dans une période de renouvellement du parc) et d'accorder des salaires assurant une **attractivité** suffisante des métiers routiers, aujourd'hui en pénurie de main-d'œuvre.

Par construction, la comptabilité nationale par branches d'activité inclut le **transport routier pour compte propre** (adéquat à des fonctions spécifiques pour lesquelles les chargeurs préfèrent en conserver la production, avec leurs propres moyens) dans les diverses activités principales des chargeurs. Cette part importante du transport ne saurait être négligée, ne serait-ce que pour sa contribution substantielle aux prestations, à l'emploi, aux mouvements de véhicules qu'engendre la logistique.

Face à un marché marqué par des écarts de compétitivité importants d'un pays à l'autre (du fait des niveaux de salaires, de charges sociales et fiscales), le pavillon routier français se concentre presque exclusivement sur le **marché national**. En outre, environ **40 % des tonnes-kilomètres** par la route sur le territoire français sont assurées par des véhicules sous un **pavillon étranger**, notamment polonais. La **convergence** des conditions de travail, de rémunération, de charges pour le transport routier de marchandises en Europe doit rester un objectif politique prioritaire (avec la préservation et l'amélioration des mesures relatives au travail détaché, au cabotage, etc.).

En termes de coût économique comme de nombre d'emplois, les **opérations statiques de la logistique** (entreposage, manutention, conditionnement, etc.) forment un ensemble d'une importance équivalente aux opérations du transport. Toutefois, alors que le transport est largement externalisé vers des prestataires, les opérations d'entreposage et autres traitements restent souvent exercées à l'intérieur d'entreprises industrielles et commerciales avec leurs propres moyens. La tendance est toutefois à leur externalisation avec le renforcement d'une filière distincte de la production et de la location d'**immobilier logistique**.

La période actuelle est marquée par une pénurie de capacités d'entreposage, face aux incertitudes que la sortie de crise du covid et la situation géopolitique mondiale font peser sur les chaînes d'approvisionnement. Cette composante du système logistique (parcs, plateformes, espaces logistiques urbains) doit être mieux intégrée aux démarches de **planification spatiale** à tous les niveaux institutionnels et géographiques (national, régional et urbain). Il faut à la fois préserver une place à la logistique dans les aménagements, y compris au cœur des villes dont il faut assurer l'alimentation de façon soutenable, et s'inscrire dans la diminution de consommation de terres agricoles (vers le ZAN, zéro artificialisation nette). Les activités logistiques se prêtent souvent à la reconversion de friches industrielles, bien reliées aux réseaux de transport lourds. En outre, les **bâtiments** logistiques montrent de grandes marges de progrès en termes de consommation d'eau, de préservation de la biodiversité et d'économie d'énergie (jusqu'aux bâtiments à **énergie positive**).

L'ensemble de ces évolutions se reflètent dans l'**évolution des prix**, information détaillée secteur par secteur et importante dans un tableau de bord jouant un rôle de « baromètre » pour le domaine étudié. Elle doit être prise en compte en ayant en tête les mécanismes structurels dans lesquels elle s'inscrit. On note en particulier l'évolution des **prix du transport routier** – le mode dominant – qui résulte largement de l'évolution du prix de l'énergie et autres consommations intermédiaires, des salaires et des diverses fiscalités : cette hausse ne suffit pas à assurer à de nombreuses entreprises la marge bénéficiaire nécessaire pour se moderniser. Pour le **transport maritime** de conteneurs, industrie connue pour le caractère spéculatif et fortement fluctuant de son marché, les prix mondiaux ont été multipliés par huit lors de la crise du covid et de la reprise des échanges ! De grands armements consacrent les profits exceptionnels ainsi accumulés à acquérir d'importantes entreprises du transport terrestre et de la logistique pour se transformer en opérateurs logistiques globaux, couvrant tous les modes de transport et une large gamme de produits. Enfin, les prix de l'**immobilier logistique** traduisent la tension actuelle sur ce marché, avec un taux de vacance très bas et une recherche de sites adaptés à la logistique urbaine.

La logistique restera dans les années qui viennent un élément indispensable de toutes les activités de production, distribution et consommation, avec des **enjeux économiques et environnementaux** considérables. Quant à sa **dimension sociale**, la question de la **main-d'œuvre de la logistique** (dans toute sa diversité) est plus que jamais primordiale, alors que l'attractivité de ces métiers envers les jeunes est faible comme le montre la pénurie de conducteurs routiers en France et en Europe. Elle doit être pleinement prise en charge quand la **transition numérique et l'automatisation** comme la **transition énergétique** exigeront des efforts inédits en termes de **compétence et de formation** initiale et continue. C'est bien d'une **stratégie systémique, ambitieuse et cohérente** que le système logistique de la France a besoin, et on peut espérer que ce **tableau de bord**, dans ses éditions à venir, permettra d'en suivre la mise en œuvre.

CHIFFRES CLES ET TENDANCES TRANSPORT ROUTIER

L'année 2020 était marquée par un fort ralentissement de l'activité, principalement du fait de l'épidémie de covid-19. L'année 2021 a connu une nette reprise. Les variations du transport de marchandises s'inscrivent dans ces évolutions conjoncturelles fortes.

Forte reprise de l'activité du transport intérieur de marchandises français en 2021 mais qui n'efface pas le recul de 2020

(% d'évolution annuel en millions de t.km)¹

Ensemble du transport terrestre de marchandises² : + 2,8 % (- 4,5 % en 2020)

Un pavillon étranger en recul en 2021 quand l'activité du pavillon français rebondit fortement

- Pavillon français³ : **+ 3,7 %** (- 3,4 % en 2020)
- Pavillon étranger : - 0,7 % (- 3,2 % en 2020)
- Transport ferroviaire de marchandises : **+ 14,3 %** (- 7,7 % en 2020)
- Transport fluvial de fret : **+ 4%** (- 11,4 % en 2020)

Une part modale du TRM en recul pour la première fois depuis 2015 au profit du fret ferroviaire

En France :

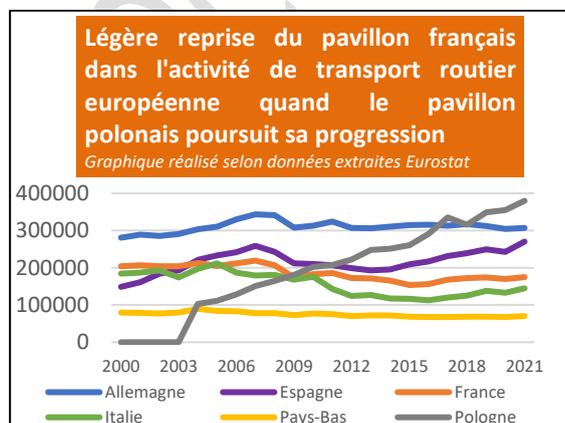
- Part modale du transport routier par poids lourds : **87,3 %** en 2021 (88,4 % en 2020 ; 85,6 % en 2015)
- Part modale du transport ferroviaire de fret : 10,7 % en 2021 (9,6 % en 2020 ; 11,9 % en 2015)
- Part modale du transport fluvial de fret : 2 % en 2021 (2 % en 2020 ; 2,4 % en 2015)

Source : mesures selon données SDES

Un TRM français fortement tourné vers le marché national (Part de l'activité nationale par pavillon en % de millions de t.km du transport chargé en 2021)

- Italie : 88,7 % du transport chargé total
- **France : 93 % du transport chargé total**
- Allemagne : 88,5 % du transport chargé total
- Espagne : 67,5 % du transport chargé total
- Pologne : 35,5 % du transport chargé total

Source : mesures selon données extraites Eurostat



Tendance générale à la reprise du transport routier de marchandises par pavillon européen en 2021
(% d'évolution annuel en millions de t.km)

Transport pour compte d'autrui par pavillon :

- Allemagne : + 1,7% (-2,7 % en 2020)
- **France : +3,4 % (-2,3 % en 2020)**
- Pologne : + 7,2 % (+ 2,2 % en 2020)
- Espagne : + 11,7 % (-2,8 % en 2020)

Transport pour compte propre par pavillon :

- Allemagne : - 4,5 % en 2021 (+0,4 % en 2020)
- **France : + 0,5 % en 2021 (-4,2 % en 2020)**
- Pologne : + 5,1 % en 2021 (-0,8 % en 2020)
- Espagne : +7,8 % en 2021 (-6,6% en 2020)

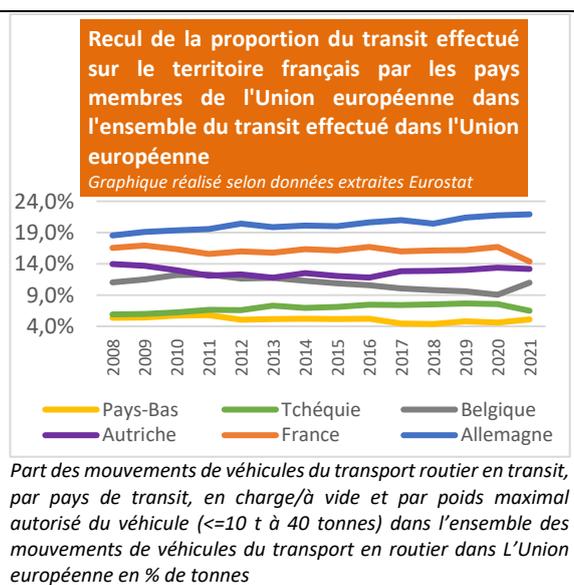
Source : mesures selon données extraites Eurostat

Un transport international français, allemand et italien en recul au profit du pavillon polonais
(Proportion des pavillons en % de millions de t.km dans le transport chargé international européen en 2021, UE 27)

Part de marché des pavillons dans le transport total international européen :

- Italie : 2,2 % en 2021 ; 2,6 % en 2015
- **France : 1,7 % en 2021 ; 2 % en 2015**
- Allemagne : 4,7 % en 2021 ; 7,4 % en 2015
- Espagne : 11,8 % en 2021 ; 11,8 % en 2015
- Pologne : 33 % en 2021 ; 25,5 % en 2015

Source : mesures selon données extraites Eurostat



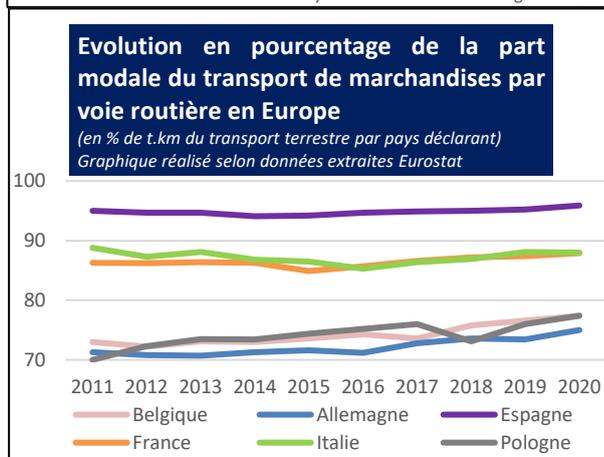
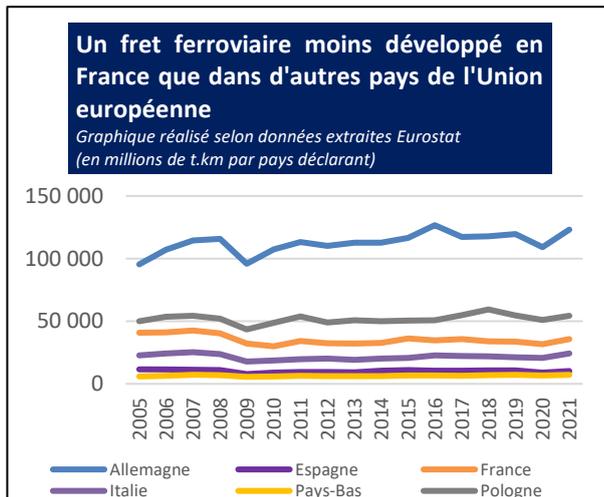
¹ « Bilan annuel des transports en 2020 », données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports, SDES 2021

² Ne comprend que les données du pavillon français concernant le transport routier de marchandises et les véhicules PTAC > 3,5 tonnes
³ (PTAC > 3,5 T)

CHIFFRES CLES ET TENDANCES

TRANSPORT FERROVIAIRE ET FLUVIAL

Si la tendance structurelle est à un recul généralisé dans le temps de la part modale des transports alternatifs dans le fret européen, la part modale du fret ferroviaire rebondit fortement en France en 2021 et croît pour la première fois depuis l'année 2015.



Une reprise européenne du trafic de fret fluvial en 2021 mais moins forte en France
Variation en millions de t.km de marchandises transportées par voie fluviale en 2021 par pays – selon données Eurostat

- France : + 3,1 % (-12,6 % en 2020)
- Belgique : + 10,7 % (- 4,8 % en 2020)
- Pays-Bas : +4,9 % (- 3,8 % en 2020)
- Allemagne : + 4 % (- 9 % en 2020)

Le fret ferroviaire français reste toutefois fortement moins développé que la moyenne européenne (10,7 % de part modale en 2021 en France contre 16,8 % le transport de marchandises en Europe en 2020) ; il en va de même pour le transport fluvial (2 % de part modale dans le transport de marchandises en France en 2021 contre 5,5 % en moyenne européenne en 2020).⁴

Forte dynamique du transport de conteneurs par voie ferroviaire qui croît en moyenne de 9,5 % par an depuis 2016 en France métropolitaine⁵

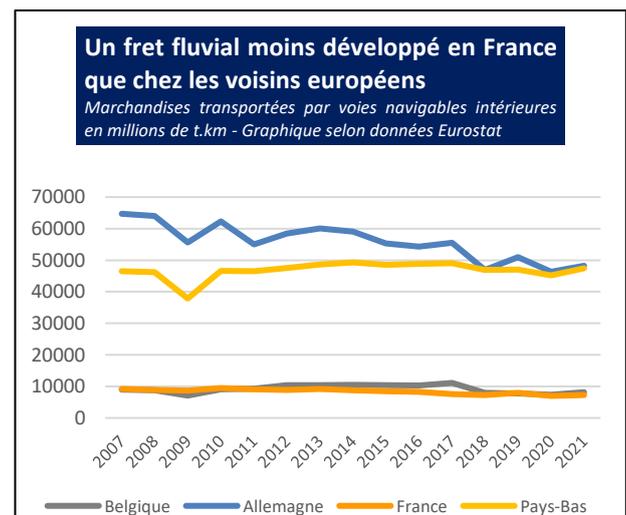
Transport de conteneurs par voie ferroviaire :
+ 20,6 % en 2021 (- 4,5 % en 2020 ; + 3,2 % en 2019)

Transport de conteneurs par voie routière :
+ 3,4 % (-17,7 % en 2020 ; + 2,1 % en 2019)

Transport de conteneurs par voie fluviale :
+ 0,5 % en 2021 (- 21,1 % en 2020 ; + 3,7 % en 2019)

Transport maritime de conteneurs :
+ 25,1 % en 2021 (-13,3 % en 2020 ; -0,3 % en 2019)

Données SDES⁶



⁴ Mesure Eurostat selon les 27 pays de l'Union européenne en 2020

⁵ Evolution annuelle en %, niveau en milliards de t.km pour le transport fluvial, routier et ferroviaire, en millions de tonnes pour le maritime ; Données

Transport routier de plus de 3,5 tonnes sous pavillon français, transport ferroviaire et transport fluvial totaux

⁶ « Le transport de marchandises en 2020 », SDES 2021

CHIFFRES CLES ET TENDANCES
TRANSPORT MARITIME ET AERIEN

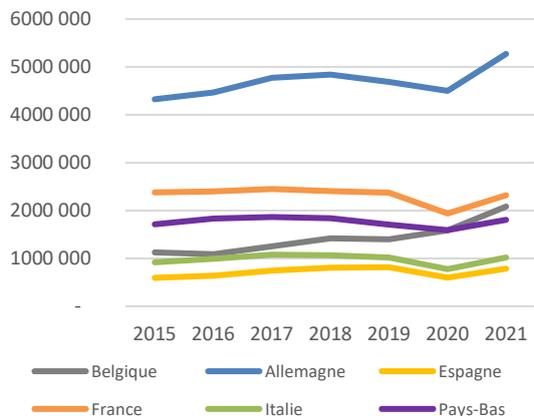
Forte reprise du fret avionné français et européen venant effacer le repli du trafic de 2020⁷

Mesure du Fret et courrier chargés et déchargés en tonnes

- **France** : 2 321 782 tonnes, + 19,8 % en 2021 (contre - 18,3 % en 2020)
- **Allemagne** : 5 273 264 tonnes, + 17,2 % en 2021 (contre - 4 % en 2020)
- **Pays-Bas** : 1 807 924 tonnes, + 13,6 % en 2021 (contre - 6,6 % en 2020)
- **Belgique** : 2 083 547 tonnes, + 31,5 % en 2021 (contre + 13,4 % en 2020)
- **Italie** : 1 015 988 tonnes, + 30,9 % en 2021 (contre - 24 % en 2020)
- **Espagne** : 782 677 tonnes, + 30,5 % en 2021 (contre - 26,4 % en 2020)

Percée record du fret aérien belge qui vient rattraper en tonnages le fret français

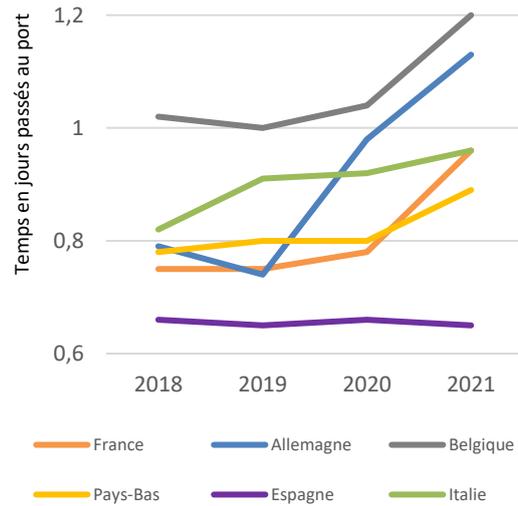
Graphique réalisé selon données Eurostat



Evolution du fret aérien de marchandises par pays en tonnes (fret et courriers chargés et déchargés)

Une performance des ports français dans le traitement des porte-conteneurs dans la moyenne européenne

Graphique réalisé selon données extraites UNCTAD



Evolution du temps de passage portuaire médian (jours) par les porte-conteneurs dans les pays européens

Un fret maritime français qui reprend plus doucement que ses voisins européens en 2021

Hausse du volume de marchandises en poids brut traités dans tous les ports par pays en 2021 :

- Pays-Bas : + 6,4 % en 2021 (- 8,2 % en 2020)
- Italie : + 6,8 % en 2021 (- 7,6 % en 2020)
- **France** : + 1,8 % en 2021⁸ (- 9,2 % en 2020)
- Espagne : + 4,7 % en 2021 (- 8,3 % en 2020)
- Allemagne : + 4,9 % en 2021 (- 6,4 % en 2020)

Données extraites Eurostat

⁷ Mesure selon données extraites Eurostat

⁸ Donnée non définitive Eurostat. Estimation selon les données SDES sur l'activité du transport maritime par trimestre

UN FOCUS SUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES EN VILLE⁹

- L'activité logistique des grossistes représente 5 millions de mouvements B2B par semaine¹⁰ en France
- Transport de marchandises en ville : 4 260 000 de mouvements de marchandises en liaison avec une activité professionnelle (livraisons ou enlèvements) chaque semaine en Ile-de-France¹¹, hors mouvements des particuliers ou à destination des particuliers (et notamment du commerce en ligne).
- Les petits commerces sont les premiers générateurs de flux B2B : 25% des mouvements de marchandises (livraisons ou enlèvements)
- 51% des opérations B2B sont réalisées par des professionnels du transport ; 49% en compte propre
- La majorité des livraisons sont effectuées en infraction du code de la route : l'organisation du stationnement est un facteur important d'efficacité économique et environnementale de la logistique urbaine
- 0,74, le nombre de livraisons ou enlèvements de marchandises par emploi et par semaine en Île-de-France.



- Part du e-commerce dans le nombre de livraisons en ville : 27%¹²

⁹ En italique figurent les données non récurrentes

¹⁰ « Mobilité des Marchandises dans la ville durable : Les nouveaux enjeux de l'action publique Locale » CGI/Ifsttar, 2019

¹¹ « Enquête Transport de Marchandises en Villes », LAET, 2013

¹² Calculé à partir du nombre moyen de colis du e-commerce par habitant en Ile-de-France (7 par an) : enquête IAU, et rapporté à l'enquête TMV in Dablanc et alii, rapport pour Terra Nova, « des marchandises dans la ville ».

1 PERFORMANCE ECONOMIQUE DU TRANSPORT DE FRET ET DE LA LOGISTIQUE

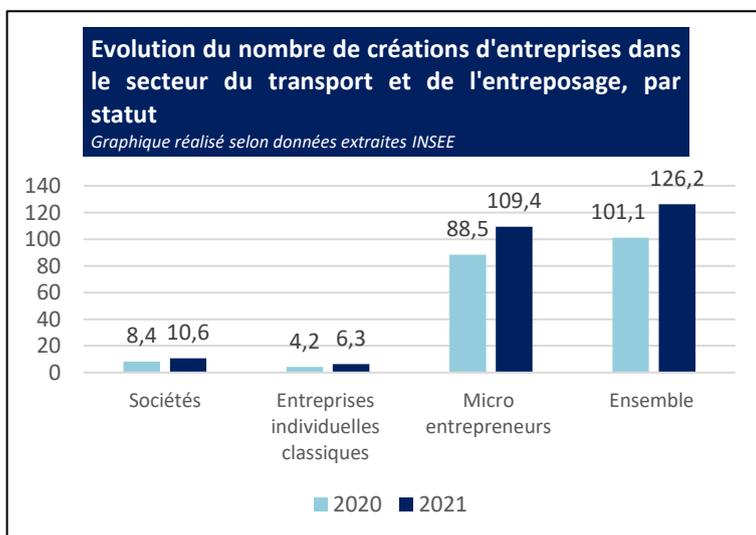
1.1 Transport et croissance économique : une relation variable au cours du temps

	Elasticité t.km / PIB	
1960 - 1974	0,72	Industrie fordiste, industrie et fret évoluent de façon homogène
1975 - 1988	0,19	Choc pétrolier + restructuration industrielle lourde : découplage croissance/fret
1989 - 2007	1,02	Reprise économique « flexible », nouveau modèle logistique, reprise du transport
2008-2018	-1,38	Crise financière internationale, ralentissement économique, stagnation de l'industrie
1960 - 2018	0,29	

Source : Savy 2019

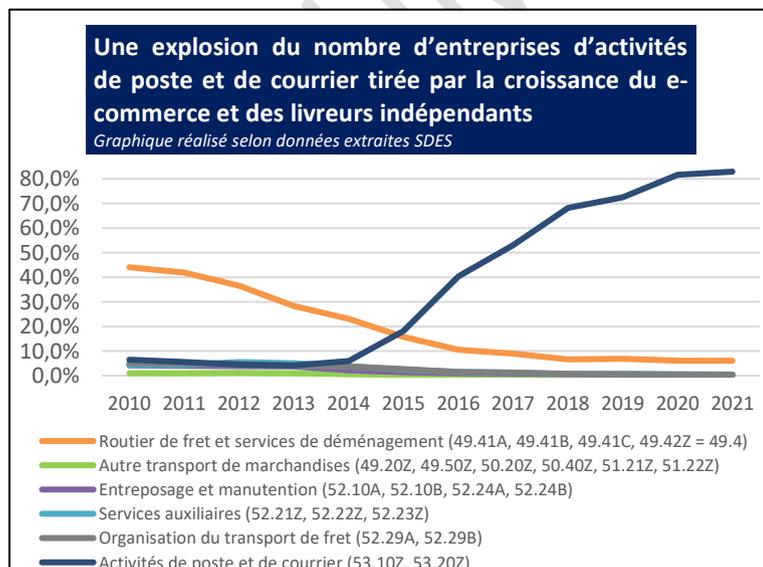
1.2 Une démographie d'entreprises tirée par les micro-entreprises de livraison à domicile

+ 126 200 entreprises de transport et d'entreposage en 2021 = 12,7 % de l'ensemble des créations selon l'INSEE.¹³
+ 25 % de créations d'entreprises dans le secteur par rapport à 2020



En 2021, le secteur des transports et de l'entreposage est le troisième contributeur à la création d'entreprises (**12,7%**) derrière les « **activités spécialisées, scientifiques et techniques** » et le « **commerce et réparation d'automobiles et de motocycles** » (16,4 et 13,9 % des créations).¹⁴

Dynamisme continu des « **autres activités de poste et de courrier** » essentiellement dans la livraison à domicile, (**+ 22 400 créations**), soit **+ 37 %** par rapport à 2019 mais augmentation qui tend à ralentir (+ 116 % en 2018). Le nombre d'établissements sans salarié sur cette activité a été multiplié par **35** depuis 2015. **40%** d'entre eux sont localisés en Ile-de-France.¹⁵



83 % des créations d'entreprises dans le secteur du transport et de l'entreposage en France se font en 2021 dans l'activité de poste et de courriers (53.10Z, 53.20Z) avec une part en hausse constante dans le temps (81,7 % des créations en 2020 ; 72,5 % en 2019 ; 68,2 % en 2018).

Poursuite de l'essor depuis plusieurs années dans la création d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur dans ces activités (**+ 20 900 en 2021**) avec accélération depuis la fin du confinement. Le nombre d'indépendants dans la branche a été multiplié par **1,4** en 2019.

¹³ « Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire », INSEE, 2021

¹⁴ Données mesurées selon document « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 » INSEE, 2022

¹⁵ Données selon rapport OPTL 2021

1.3 Une rentabilité en baisse des entreprises du TRM sur l'année 2020 avec une bonne perspective pour 2021

Les dernières données montrent l'impact du ralentissement économique sur le TRM français en 2020. Après 5 années consécutives de hausse, le chiffre d'affaires du TRM français diminue de **3,9 %** en 2020 (après + 5 % en 2019 et + 5,7 % en 2018). Néanmoins, les données prévisionnelles font état d'un fort rebond du chiffre d'affaires du TRM français en 2021 (**+8,1 %**) venant effacer le recul de 2020.

La valeur ajoutée du TRM connaît un recul moins important que celui du chiffre d'affaires en 2020 (- 1,3 % contre - 3,9 %). Le taux de marge brute d'exploitation du TRM résiste et recule légèrement (13 % en 2019 à **12,6 %** en 2020). Il apparaît comme faible au regard du taux de marge brute du TRM espagnol (37,8 % en 2020 ; + 1,1 % par rapport à 2019).

Concernant l'année 2020, la rentabilité nette¹⁶ des entreprises du TRM est en retrait (**2,1 %** contre 3,4 % en 2019 et 2,8 % en 2018).

Le résultat net des entreprises du secteur du transport de marchandises est fortement dispersé avec une rentabilité du TRM qui s'effondre en 2020 par rapport à 2019 (- **41,4 %**) quand celle des modes de transport terrestre alternatifs augmente à l'inverse sensiblement (+ 89,1 % pour le fret ferroviaire ; + 31,1 % pour le fret fluvial).

1.4 Des situations contrastées pour le fret et l'entreposage avec des ratios de résultat très favorables pour le stockage et le transport fluvial¹⁷

	Transports ferroviaires de fret	Transports routiers de fret et services de déménagement	Transports aériens de fret et transports spatiaux	Autres activités de postes et de courriers	Entreposage et stockage	Transports fluviaux de fret
Nombre d'entreprises en 2020	14	34343	42	48533	1667	650
Variation 2019/2020 du nombre d'entreprises	- 6,7 %	+ 2,9 %	+ 5 %	+ 47,7 %	- 1,2 %	- 1,5 %
Chiffre d'affaires	81,6	50 701,9	591	3121,9	6 312,8	376,6
Variation 2019/2020 du chiffre d'affaires	- 20,8 %	- 3,9 %	+ 8,8 %	S	+ 5,5 %	S
Marge commerciale en 2020	Non disponible	212	0,6	0,2	92,9	0,2
Variation 2019/2020 de la marge commerciale	Non disponible	- 28,2 %	Non disponible	Non disponible	+ 69,1 %	S
Valeur ajoutée brute	27,4	18 535,9	206	Non disponible	2431	157
Variation 2019/2020 de la valeur ajoutée brute	+ 14,7 %	- 1,3 %	- 11 %	Non disponible	+ 5,1 %	+ 5,4 %
Excédent brut d'exploitation	- 1,64	2246,84	-12,6	327,2	718,2	59,5
Variation 2019/2020 de l'excédent brut d'exploitation	+ 81,8 %	-7,3 %	-150,7 %	Non disponible	+ 11,8 %	+ 10,2 %
Résultat net (bénéfice/perte)	-1,0	1052,25	-31,13	169,32	466,7	35,52
Variation 2019/2020 du résultat net	+ 89,1 %	- 41,4 %	-331,8 %	Non disponible	+ 39,7 %	+ 31,1 %
Capacité d'autofinancement	-1,82	S	- 5,92	S	696,37	54
Variation 2019/2020 de la capacité d'autofinancement	+ 82,3 %	Non disponible	- 122 %	Non disponible	+ 7,2 %	+ 10,5 %
Rentabilité nette (%)	- 1,2 %	2,1 %	- 5,3 %	5,4 %	7,4 %	+ 9,7 %
Variation 2019/2020 de la rentabilité nette	+ 7,7 points	- 1,3 points	- 7,7 points	Non disponible	+ 1,8 points	Non disponible
Rentabilité financière ¹⁸ (%)	- 15,5 %	Non disponible	Non disponible	Non disponible	+ 9,7 %	+ 9,7 %
Variation 2019/2020 de la rentabilité financière	- 9,9 points	Non disponible	Non disponible	Non disponible	+ 2,1 points	+ 2 points

En baisse sur l'année 2020, ces indicateurs de rentabilité demeurent cependant relativement stables par rapport à d'autres activités.

Le taux de marge brute d'exploitation du TRM résiste ainsi mieux que le taux de marge brute d'exploitation de l'ensemble du secteur du transport et de l'entreposage français qui passe de 23,4 % en 2019 à 9,5 % en 2020.

¹⁶ Résultat net/chiffre d'affaires net

¹⁷ Tableau réalisé selon données de l'INSEE « Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises en 2020 » et « Bilan annuel des transports en 2021 », SDES, 2022, INSEE 2022

¹⁸ Rentabilité financière = bénéfice ou perte (résultat net) /capitaux propres (fonds propres)

Dans son ensemble, le secteur du transport et de l'entreposage dispose d'une **capacité d'autofinancement très dispersée**. L'activité d'entreposage et de transport fluvial disposent de fortes capacités d'autofinancement, là ou à contrario, l'activité de fret ferroviaire et de fret aérien, ne génèrent pas assez de revenus pour couvrir leur cycle d'exploitation en 2020. Le transport aérien s'illustre comme le secteur subissant pleinement les conséquences financières des restrictions sanitaires avec des variations conséquentes de ses ratios de rentabilité.

Les services auxiliaires de transport qui occupent une position non marginale d'organiseurs des chaînes présentent après des années positives, un **ratio de résultat négatif en 2020. Le taux de rentabilité de la branche diminue fortement (- 0,7 % en 2020 contre 9,1 % en 2019)**. Le résultat net de la branche décroît significativement (- 301,97 millions d'euros après + 4 720 millions d'euros en 2019), ce qui impacte fortement la réserve des entreprises du secteur.

1.5 Un taux d'investissement et une marge dispersée dans le secteur du fret et de l'entreposage, mais des marges globalement faibles, facteurs de vulnérabilité¹⁹

	Transports ferroviaires de fret	Transports routiers de fret et services de déménagement	Transports maritimes et côtiers de fret	Transports fluviaux de fret	Transports aériens de fret et spatiaux	Autres activités de poste et de courrier	Entreposage et stockage
Taux d'investissement ²⁰ (%)	1,3 %	S	S	80,2 %	22,7 %	S	34,9 %
Variation 2019/2020 du taux d'investissement	- 1,9 points	-	-	+ 17 points	+ 0,7 points	S	+ 6,9 points
Taux de marge brute d'exploitation ²¹ (%)	- 6 %	12,1 %	S	37,9 %	- 6,1 %	33,3 %	29,5 %
Variation 2019/2020 du taux de marge brute d'exploitation	+ 31,8 points	- 0,8 points	S	-	- 16,9 points	S	+ 1,8 points
Taux d'endettement ²² (%)	12,7 %	S	30,5 %	41,9 %	73,7 %	S	32,9 %
Variation 2019/2020 du taux d'endettement	+ 7,7 points	-	- 13,5 points	- 1,1 points	+ 72,7 points	Non disponible	- 0,1 points

Le taux d'investissement apparaît nettement moindre dans le transport de fret ferroviaire par rapport aux autres modes de transport. En cause, un taux d'investissement en partie lié au taux de marge brute d'exploitation qui reste fortement négatif même si ce dernier connaît une hausse significative en 2020.

Avec **des marges faibles (sauf transports fluviaux, entreposage & stockage)**, les fluctuations d'une année sur l'autre (en cohérence avec les variations des volumes d'activité, des coûts et des prix) ont des répercussions sur les entreprises et contribuent à leur **vulnérabilité**, y compris face à la concurrence internationale.

¹⁹ « Ratios des transports et de l'entreposage par activité en 2019 », INSEE 2021 ; « Bilan annuel des transports en 2020, entreprises françaises de transport », SDES 2021

²⁰ Investissements corporels bruts hors apports/ valeur ajoutée brute

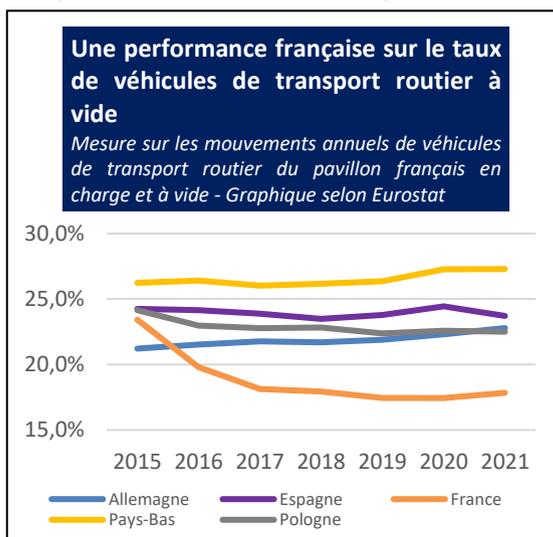
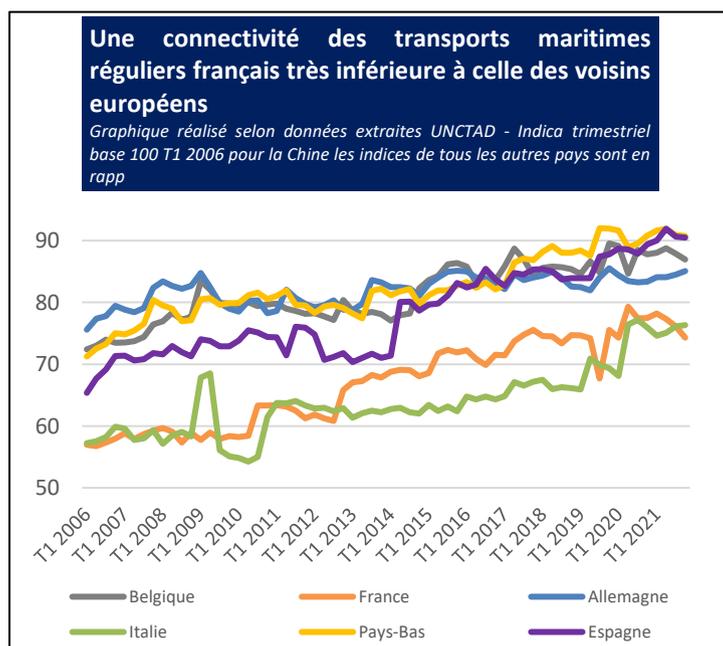
²¹ Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute

²² Le taux d'endettement mesure le niveau de la dette par rapport aux fonds propres

1.6 Bonne performance du pavillon français en termes de chargement moyen et de faiblesse du transport routier à vide

Le pourcentage de circulation à vide du pavillon routier français est en légère hausse et passe de 17,4 % en 2020 à **17,8 %** en 2021²³. Cette hausse n'efface toutefois pas la performance française des dernières années avec un taux de transport routier à vide qui reste bien inférieur aux voisins européens (22,8 % en Allemagne ; 23,7 % en Espagne ; 22,5 % en Pologne en 2021).

Chargement moyen des poids lourds dans le pavillon français²⁴ en 2021 : **12,4 tonnes** (+ 0,9 % par rapport à 2020).



1.7 Performance portuaire et ferroviaire

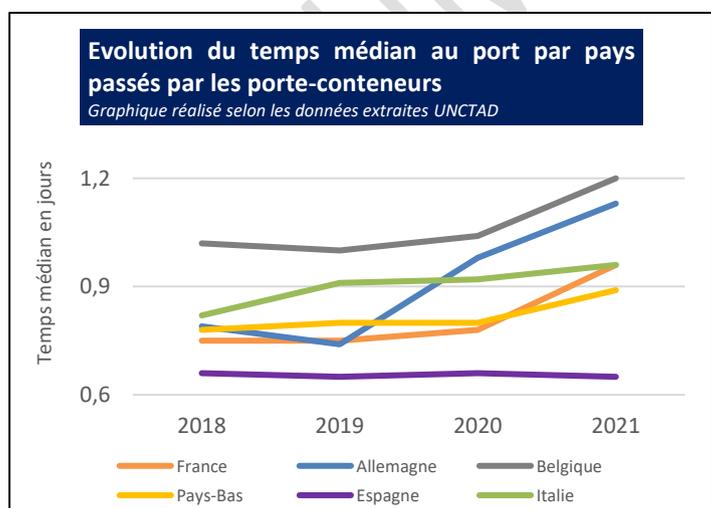
- La France occupe depuis 2006 la même 15^{ème} place au classement mondial de l'indice de connectivité des transports maritimes loin derrière ses voisins européens (Belgique 9^{ème} ; Pays-Bas 6^{ème} ; Espagne 8^{ème}).

- Une reprise des volumes traités des marchandises transportées (en poids bruts) dans les ports français **+1,8 %** mais qui n'efface pas les baisses des années précédentes (- **9,1 %** en 2020 ; - **2,1 %** en 2019.)²⁵

- On constate par ailleurs une forte hausse depuis 2020 du temps médian en jours passés au port par les

porte-conteneurs en Europe excepté en Espagne (temps médian = 0,65 jour en Espagne en 2021 (0,66 en 2020) ; **0,96 jour** en France en 2021 (**0,78 jour** en 2020).

Enfin, la part du pavillon étranger dans la flotte marchande française reste hégémonique. En 2021, **97 %** de la flotte marchande française est sous pavillon étranger en 2021 contre 91 % pour l'Allemagne et 71 % pour la Belgique.



²³ Données Eurostat ; en pourcentage de millions de véhicules-kilomètres à vide sur l'ensemble des mouvements de véhicules

²⁴ Chargement moyen : performance annuelle de transport (t.km) / distance parcourue en charge correspondante (vkm) ; mesure selon données Eurostat

²⁵ Poids brut des marchandises traitées dans les ports (marchandises déchargées des navires plus marchandises chargées sur les navires ; mesure selon données Eurostat

1.8 Performance portuaire et ferroviaire

L'outil de mesure Logistics Performance Index (LPI) de la Banque mondiale évalue les performances logistiques des pays en tenant compte de 6 domaines.

En 2018, la France occupe avec une note globale de 3,84²⁶ la même **16^{ème} place** qu'en 2016 après avoir précédemment occupé une 13^{ème} place en 2014. A date de dernière publication, la France obtient sa meilleure note dans le domaine de la **traçabilité des expéditions** et de la **qualité des infrastructures commerciales et des transports**. Alors que la ponctualité, la facilité d'accès à des prix compétitifs et la qualité de ses expertises sur les services logistiques sont dans la moyenne. Concernant les procédures douanières, la France est seulement classée au 19e rang.

	2014	2016	2018
Efficacité du processus de dédouanement	18 ^{ème}	17 ^{ème}	19 ^{ème}
Qualité de l'infrastructure commerciale et des transports	13 ^{ème}	15 ^{ème}	12 ^{ème}
Compétence et qualité des services logistiques	15 ^{ème}	19 ^{ème}	17 ^{ème}
Facilité d'obtenir des prix compétitifs sur les expéditions	7 ^{ème}	20 ^{ème}	15 ^{ème}
Capacité de suivre et de retrouver les envois	12 ^{ème}	15 ^{ème}	12 ^{ème}
Fréquence à laquelle les expéditions atteignent leur destinataire dans les délais fixés	13 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}
Rang global de l'indice de performance logistique	13^{ème}	16^{ème}	16^{ème}

1.9 Degré d'externalisation

Les activités d'entreposage, de conditionnement et de manutention sont très largement internalisées, à la différence du transport :

- **18 %** des salariés exerçant une profession de l'entreposage sont employés par des prestataires²⁷
- **60 %** des salariés exerçant un métier du transport sont employés par des prestataires

1/3 des EPL > 5 000 m² sont exploités par des sociétés dont l'activité principale est le transport ou l'entreposage en 2021. Deux tiers des EPL (entrepôts et plates-formes logistiques) sont exploités pour compte propre en 2021²⁸ (même constat en 2015) :

- **34 %** par des sociétés dont l'activité principale est le commerce (31 % en 2015²⁹)
- **28 %** par des sociétés industrielles (27 % en 2015)
- **8 %** par des sociétés des autres secteurs (8 % en 2015)

2 PRIX ET COUTS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

2.1 Des prix du transport de fret à la hausse ; des prix des activités logistiques stables³⁰

En 2021, les prix du transport de fret sont en hausse par rapport à l'année 2020 avec de très forts écarts selon les **différents modes**.

Evolutions des prix des transports de marchandises et de la logistique en France sur l'année 2021	
<i>Tableau réalisé selon données SDES, Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage</i>	
Transport ferroviaire de fret : les prix sont à leur plus haut niveau	+ 3,7 %
Transport routier de fret : les prix dépassent leur niveau d'avant-crise	+ 3,1 %
Transport aérien de fret	+ 9,9 %
Transport maritime de fret : les prix sont à leur plus haut niveau	+ 61,2 %
Messagerie-fret express	+ 1,9 %
Manutention	+ 3,7 %
Entreposage	+ 0,7 %

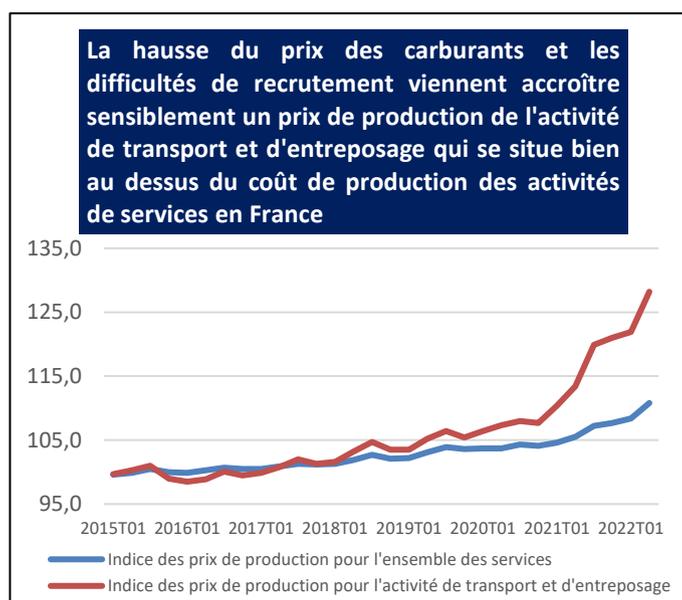
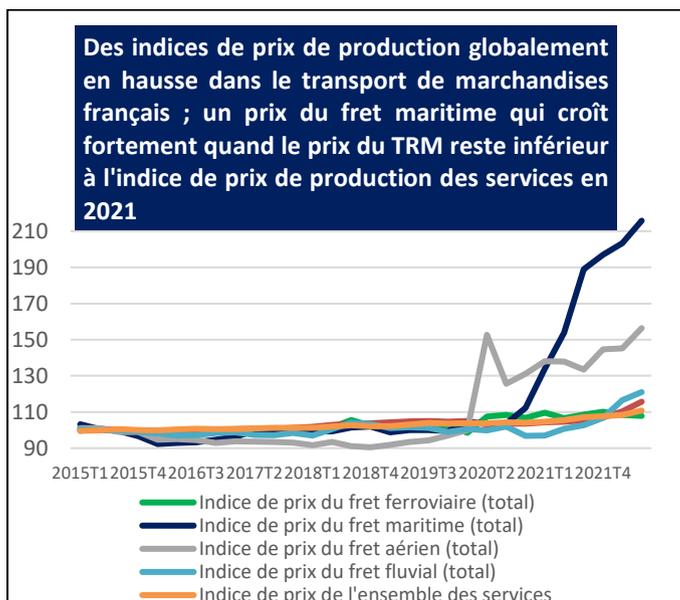
²⁶ Notation Banque mondiale sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la meilleure note

²⁷ Atlas des entrepôts et des aires logistiques en France en 2015, SDES, 2017

²⁸ Bilan annuel des transports 2021, SDES, 2022

²⁹ Atlas des entrepôts et des aires logistiques en France en 2015, SDES, 2017

³⁰ Données calculées selon « Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage au quatrième trimestre 2021 », SDES, 2022



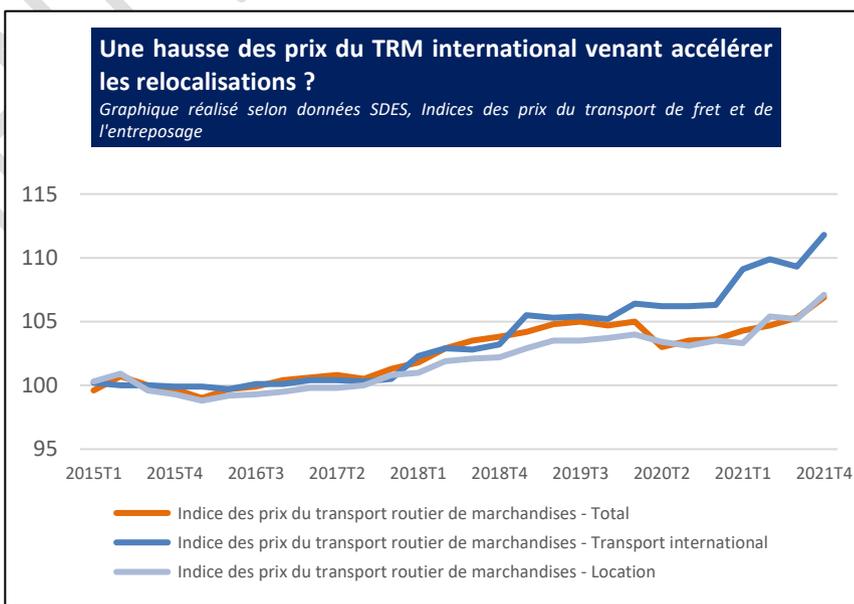
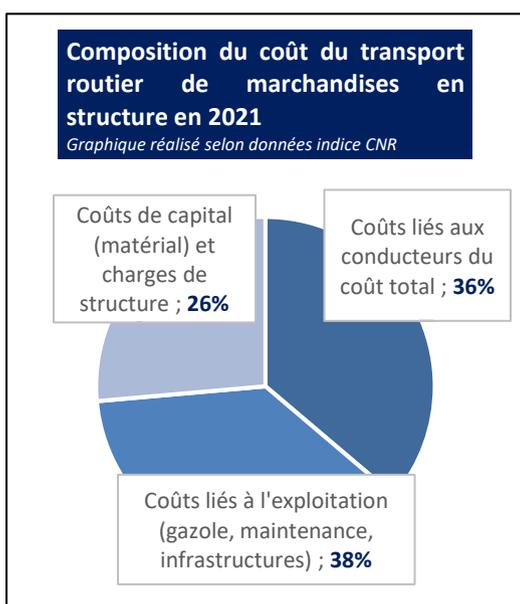
Graphiques réalisés selon données SDES, indices des prix du transport de fret et de l'entreposage et INSEE, évolution des indices des prix de production des services (IPSE)

2.2 Une hausse des coûts du transport routier de marchandises

Hausse du coût complet : **+ 1,7 %** en longue distance en 2021.³¹

Hausse de la part des matières premières dans les chiffres d'affaires des entreprises : **10,9 %** en 2018 (contre 10,2% en 2017).

Le poids du coût du gazole dans les coûts d'exploitation est passé de 21,5 à **25,2 %** soit +3,7 points (2020- 2021)³². Concernant le début d'année 2022, le prix moyen du gazole professionnel hors TVA flambe entre décembre 2021 et mars 2022 et enregistre une inflation de **+ 37,8 %**.



2.3 Des prix de l'immobilier logistique en hausse en France et en Europe

2,8 % de hausse sur les loyers de l'immobilier logistique en France en 2021 ; une hausse en deçà des voisins européens (13,1 % de hausse au Royaume-Uni ; 8,7 en Allemagne ; 5,1 % au Pays-Bas)³³. En cause une flambée des coûts de construction et des prix des terrains ayant entraîné une hausse des coûts de remplacement. Les promoteurs ont alors dû augmenter les loyers pour attirer une offre qui est devenue très convoitée.

³¹ « Les coûts du TRM Bilan 2021 et perspectives pour 2022 », CNR

³² « Indice Longue distance ensemble articulé – Gazole », CNR

³³The Prologis logistics rent index, Prologis Research, Federal Reserve Economic Data

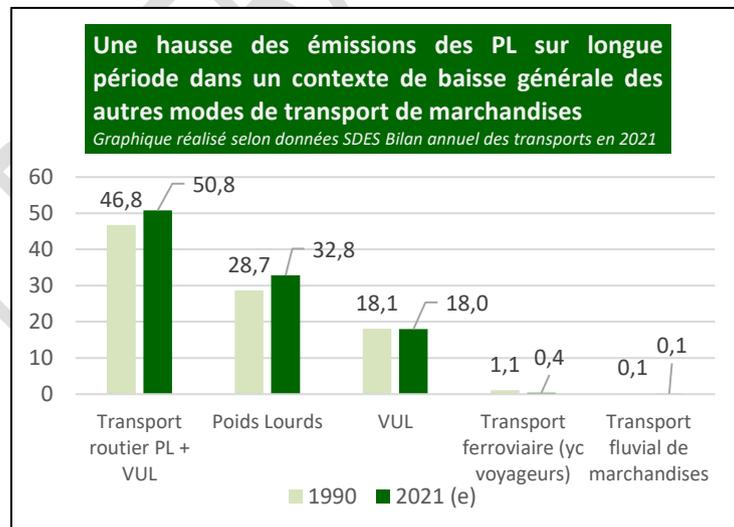
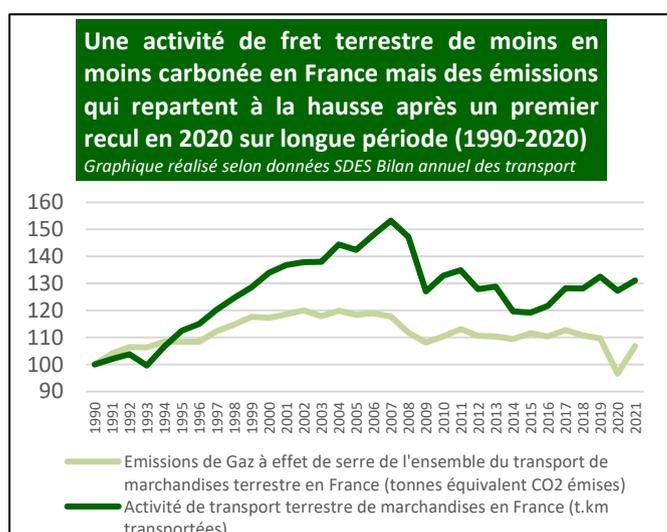
3 LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

3.1 Décarbonation du transport de marchandises en France

La croissance de l'activité du transport de marchandises en France s'est progressivement décorrélée des émissions de CO2 liées à l'énergie. En cause, des améliorations logistiques et techniques (pour les PL en France, sur la période 1990-2020 le tonnage moyen transporté par véhicule a augmenté de 0,5 % par an en moyenne quant à la consommation unitaire de ces derniers, elle s'est repliée de **0,4 %** par an³⁴).

Après plusieurs années de repli, les émissions de gaz à effet de serre du transport de marchandises (CO2, CH4, N2O, HFC, PFC, NF3, SF6) en France métropolitaine repartent à la hausse en lien avec la reprise de l'activité en 2021. **(+ 10,7 %** pour l'ensemble du transport terrestre après - 12 % en 2020 ; - 0,9 % en 2019 et - 1,8 % en 2018³⁵). Si le volume d'émissions du fret terrestre repart sensiblement à la hausse en 2021, celui-ci demeure toutefois inférieur aux émissions avant crise sanitaire mondiale. **(- 3,5 %** d'émissions de GES entre 2018 et 2021).

L'année 2020 était synonyme de premier recul des émissions de GES sur longue période (1990-2020). L'année 2021 annule ce constat avec des émissions qui redeviennent en hausse sur période 1990-2021 **(+ 6,8 %)**. En cause, des PL qui figurent comme le seul mode de fret terrestre dont les émissions sont en hausse sur cette période **(+ 14,3 %)** quand les modes alternatifs observent une baisse de leurs émissions. Baisse en partie liée à une diminution du trafic sur cette même période de temps (32 % la baisse de l'activité du fret ferroviaire et 1 % la baisse de l'activité du fret fluvial en t.km sur la période 1991-2021 sur le territoire français). En 2021, les émissions de GES sont en volume largement dominées par les PL dans le transport terrestre de marchandises en France **(64 %** des émissions en 2021 ; en hausse sur le long terme ; 62,1 % en 2019).



Evolution des émissions de GES des modes de transport du fret en France entre 1990 et 2021 <i>Mesures selon données extraites SDES, y compris véhicules étrangers</i>		Evolution des émissions de GES des modes de transport du fret en France entre 2020 et 2021 <i>Mesures selon données extraites SDES, y compris véhicules étrangers</i>	
Ensemble du fret terrestre en France	+ 6,8 %	Ensemble du fret terrestre en France	+ 10,6 %
DONT :		DONT :	
- Poids lourds	+ 14,3 %	- Poids lourds	+ 10,5 %
- Transport routier VUL	- 0,5 %	- Transport routier VUL	+ 11,2 %
- Transport ferroviaire (yc voyageurs)	- 67,4 %	- Fret ferroviaire en France (yc voyageurs)	+ 0,6 %
- Fret fluvial	- 1,1 %	- Fret fluvial en France	+ 3,2 %

3.2 Une meilleure performance énergétique des modes de transport de marchandises en France sur la période 1990-2020 avec une baisse généralisée de l'intensité énergétique

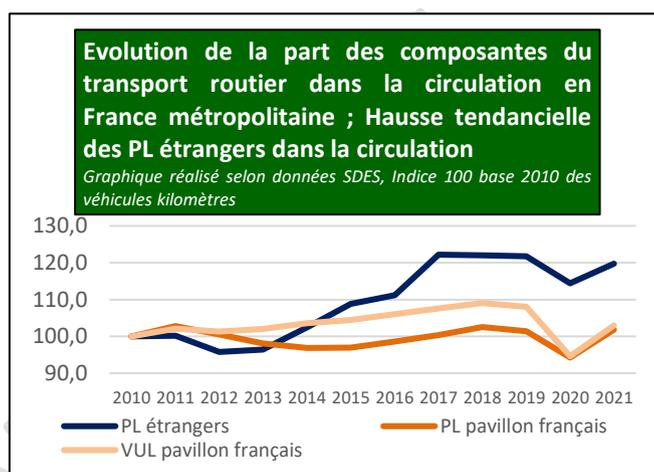
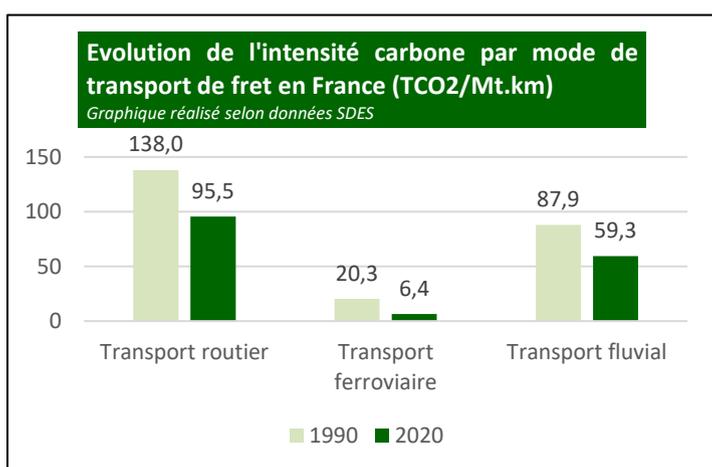
Les émissions du transport routier de marchandises sont directement liées à la consommation d'énergie en grande partie composée de gazole. En ce sens, la diminution de l'intensité énergétique et la baisse du contenu carbone de l'énergie consommée ont mené ces dernières années à une baisse des émissions.

³⁴ « Les facteurs d'évolution des émissions de CO2 liées à l'énergie en France de 1990 à 2020 », SDES, 2022

³⁵ Comprend les émissions CO2, CH4, N2O, HFC, PFC, NF3, SF6 ; mesures selon données SDES des externalités du transport 2022

Evolution de l'intensité énergétique des modes de transport de marchandises entre 1990 et 2020 <i>Mesure selon données extraites SDES, y compris véhicules étrangers en (tep/Mt.km)</i>		Evolution de l'intensité carbone des modes de transport de marchandises entre 1990 et 2020 <i>Mesure selon données extraites SDES, y compris véhicules étrangers en (Tco2/Mt.km)</i>	
Transport de fret routier	- 25,2 %	Transport de fret routier	- 30,8 %
Transport de fret ferroviaire	- 24,6 %	Transport de fret ferroviaire	- 68,3 %
Transport de fret fluvial	- 32,6 %	Transport de fret fluvial	- 32,6 %

Les émissions du fret ferroviaire français ont décliné du fait d'une tendance à l'électrification et la baisse du contenu carbone de l'électricité elle-même (progression des énergies décarbonées dans le mix énergétique français). En résulte en ce sens un fret ferroviaire français plus efficace en énergie et en carbone que les autres modes de transport de marchandises.

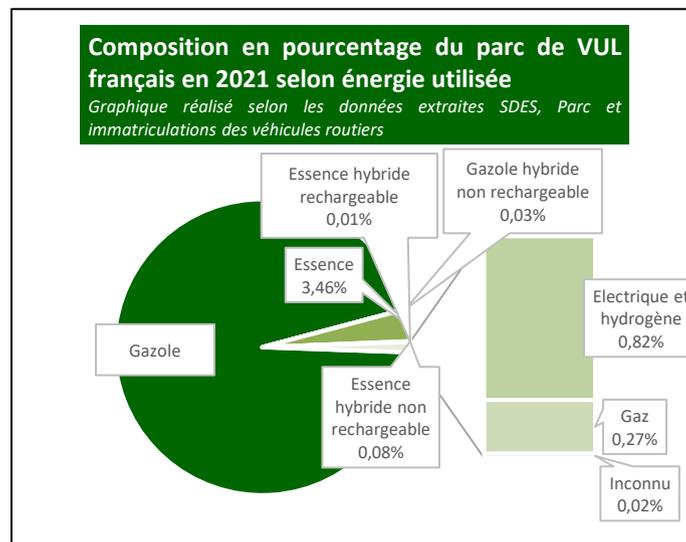
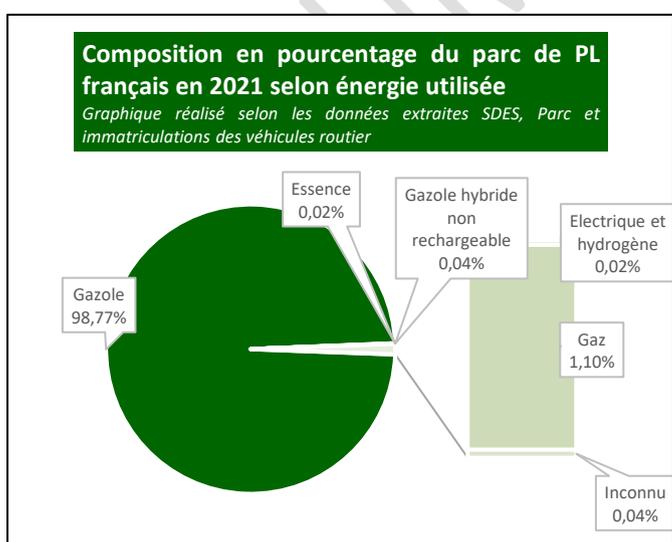


3.3 Des efforts en termes de décarbonation des flottes du TRM

On observe un basculement progressif du parc des PL et VUL français vers des véhicules rejetant moins de polluants atmosphériques.

La décarbonation est particulièrement marquée pour les nouvelles immatriculations des tracteurs routiers français (+ 800 % de tracteurs routiers au gaz entre 2017 et 2021 ; + 308 % de PL français au gaz), même si le parc de tracteurs routiers au gazole augmente également de 8 % sur la même période.

Les PL et VUL français fonctionnent toutefois encore majoritairement au gazole (98,7 % des PL et 95,3 % des VUL en 2021).

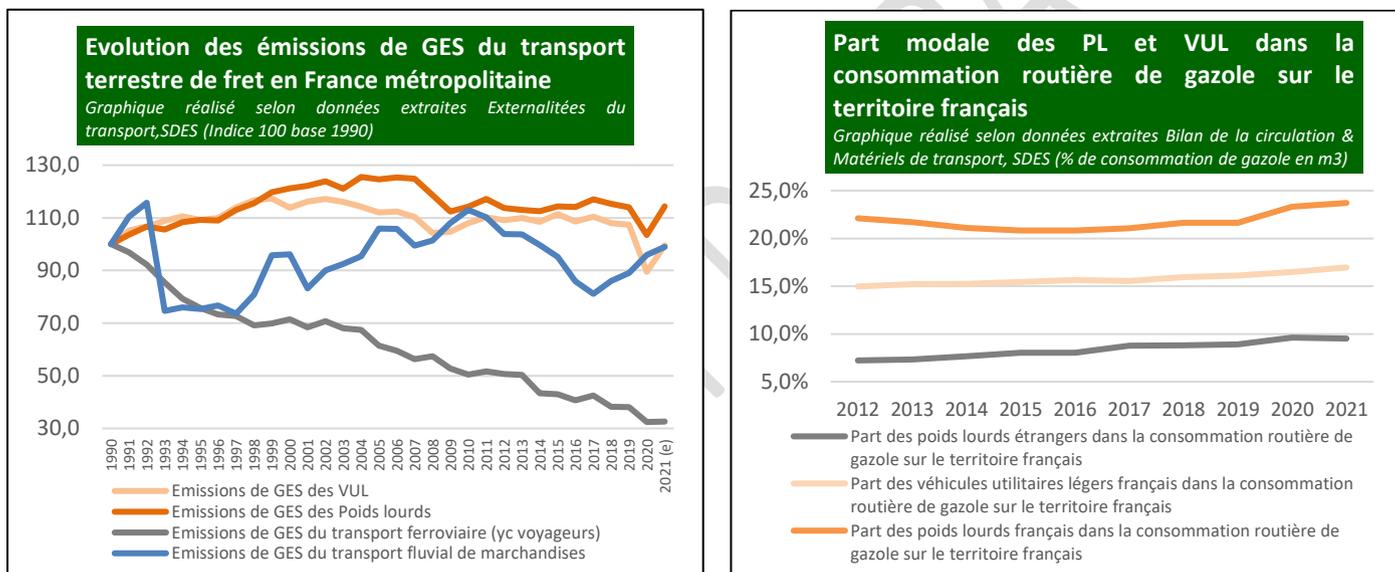


Entre 2017 et 2021, on constate une hausse du parc total de PL français roulant au gazole de 2 % et un recul du parc de VUL au gazole de 2 %, avec en contrepartie une hausse de 98% des VUL électriques et hybrides dans le parc.

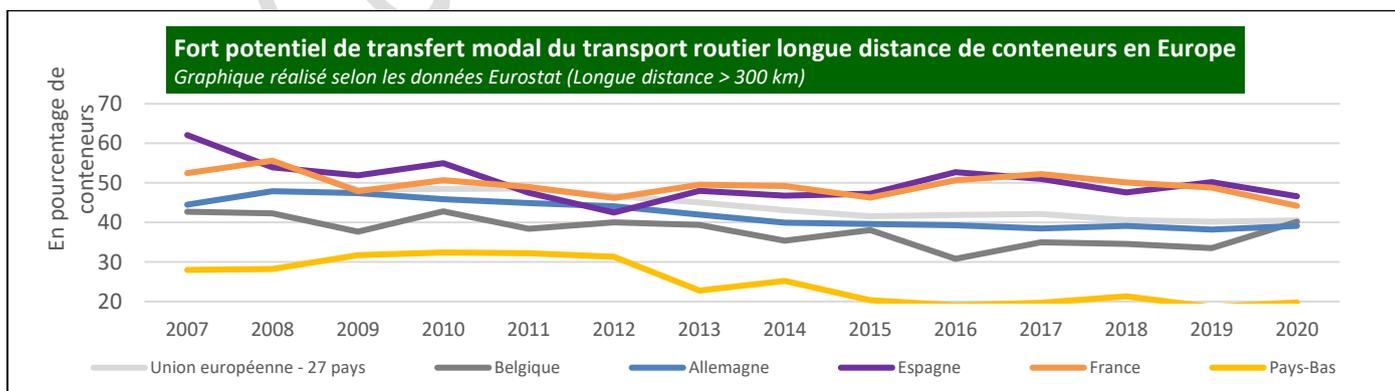
Evolution du parc de PL routier français entre 2017 et 2021 selon vignette Crit'air <i>Mesure selon données SDES Bilan de la circulation et matériels de transport</i>	Evolution du parc de VUL français entre 2017 et 2021 selon vignette Crit'air <i>Mesure selon données SDES Bilan de la circulation et matériels de transport</i>
+ 306 % de PL français en vignette Crit'air 1	+ 98 % de VUL français en vignette Crit'air E
+ 123 % de PL français en vignette Crit'air 2	+ 142 % de VUL français en vignette Crit'air 1
- 32 % de PL français en vignette Crit'air 5	- 37 % de VUL français en vignette Crit'air 5

Evolution de l'ensemble du parc de PL entre 2017 et 2021 selon l'énergie utilisée <i>Mesure selon données SDES Bilan de la circulation et matériels de transport</i>	Evolution de l'ensemble du parc de VUL entre 2017 et 2021 selon l'énergie utilisée <i>Mesure selon données SDES Bilan de la circulation et matériels de transport</i>
+ 308 % de PL français au gaz	- 6 % de VUL français au gaz
+ 192 % de PL au gazole hybride non rechargeable	+ 98 % de VUL électrique et hydrogène
- 58 % de PL à l'essence	- 12 % de VUL essence
+ 2 % de PL au gazole	+ 628 % de VUL gazole hybride rechargeable ou non

Concernant la consommation routière de gazole sur le territoire français, la part des PL français dans est en hausse continue depuis 2016 (**23,7 %** en 2021 contre 20,8 % en 2016) hausse liée à une croissance également continue de la part des PL français dans la circulation sur le territoire (**4,6 %** en 2021 contre 4,1 % en 2016).



3.4 Une marge de progrès sur le report modal dans le trafic de conteneurs

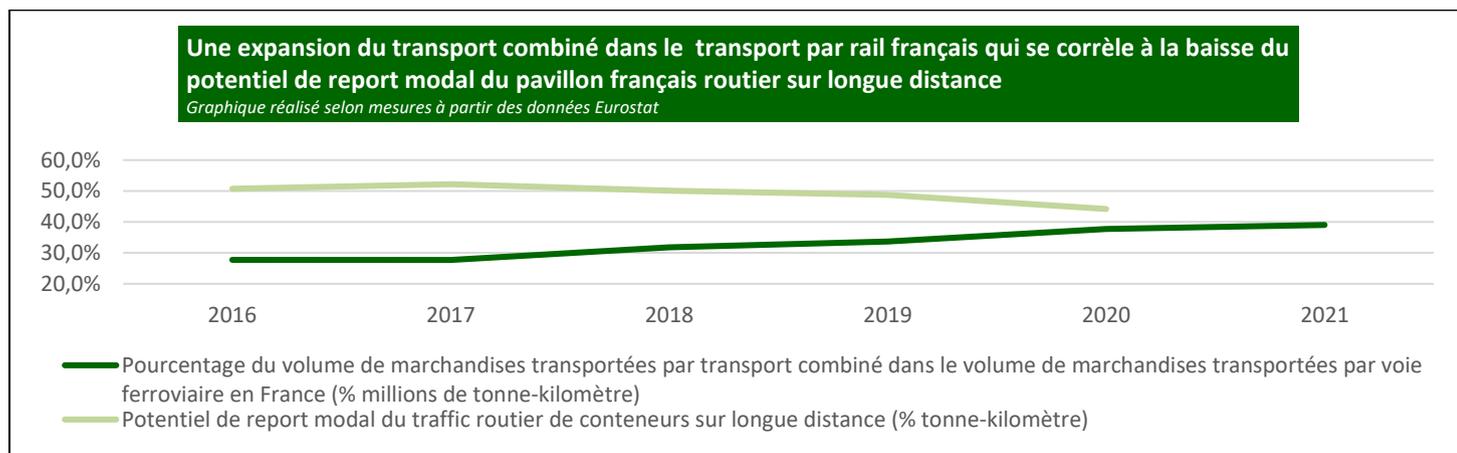


46,6 % la part du transport longue distance³⁶ de conteneurs par route en 2020 par des véhicules immatriculés en France. Le potentiel de report modal français figure ainsi comme l'un des plus importants au niveau européen. Ce report modal pourrait s'effectuer vers le rail ou le fleuve, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO2 du secteur des transports.

³⁶ Part du transport de conteneurs par la route qui est transportée sur des distances de 300 kilomètres ou plus

En ce sens, la hausse continue de la part du transport combiné³⁷ dans le fret ferroviaire depuis 2017 peut se corréliser à la baisse observée sur même période du potentiel de report du transport longue distance de conteneurs pour le pavillon français.

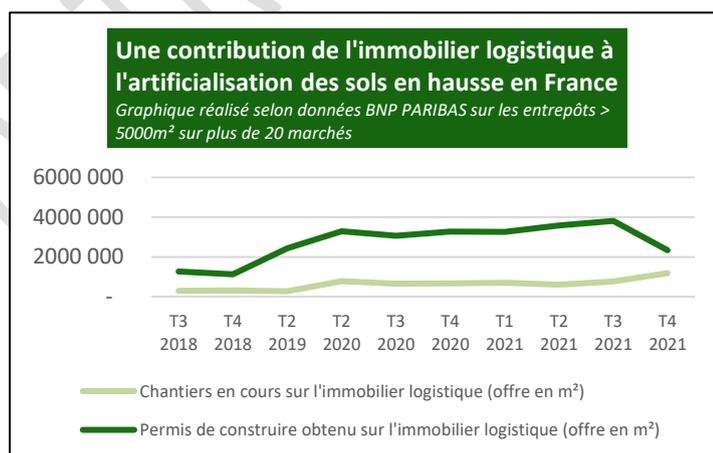
Le mode est plébiscité avec en 2021, 55 % des chargeurs qui voient des perspectives d'augmentation du transport combiné rail/route d'ici 2 à 3 ans (+12 points par rapport à 2020).³⁸



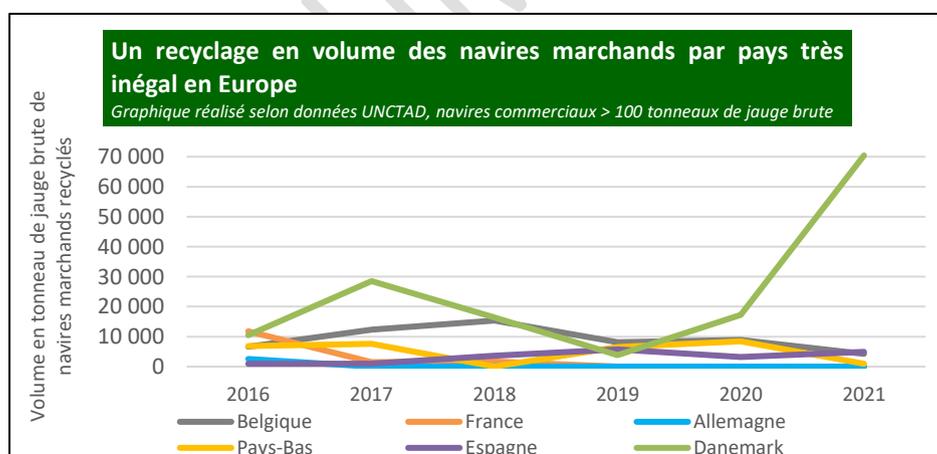
3.5 Une faible performance environnementale et énergétique des bâtiments logistiques

Une contribution au changement climatique des bâtiments du secteur de la logistique en France de plus en plus importante (+15% d'émissions de GES en kgCO₂/m².an en 2020 par rapport à 2016).³⁹

Une offre de l'immobilier logistique en hausse dans le temps sur les entrepôts >5000m² contribuant à l'artificialisation des sols en France.



3.6 Démantèlement et recyclage des navires commerciaux



Un recyclage des navires marchands⁴⁰ absent ces dernières années en France et en Allemagne. Seuls la Belgique et le Danemark en Europe bénéficient de filières efficaces pour le démantèlement des navires marchands.

³⁷ Pourcentage du volume de marchandises transportées par transport combiné (ferroviaire + transport unité intermodal)

³⁸ Baromètre de perception des chargeurs sur le transport ferroviaire – édition 2021, Eurogroup Consulting

³⁹ « Baromètre de la performance énergétique environnementale des bâtiments 2020 », OID, 2021

⁴⁰ Les statistiques couvrent les navires commerciaux navigants sur la mer dont la taille minimale est de 100 tonneaux de jauge brute (GT), en excluant les navires employés sur les voies navigables dans les terres, les navires de pêche, les navires militaires, les yachts, et les plates-formes offshore fixes ou mobiles. Sont compris les navires de forage et les unités flottantes de production, de stockage et de déchargement

4 LA PERFORMANCE SOCIALE DE LA LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT

Une croissance des effectifs dans le transport et la logistique supérieure à la croissance de l'emploi dans l'ensemble de l'économie en 2021⁴¹

+ 3,7 % d'effectifs dans le TRM (+ 3,3 % en 2020)

+ 7,2% d'effectifs dans l'entreposage (+ 1,1 % en 2020)

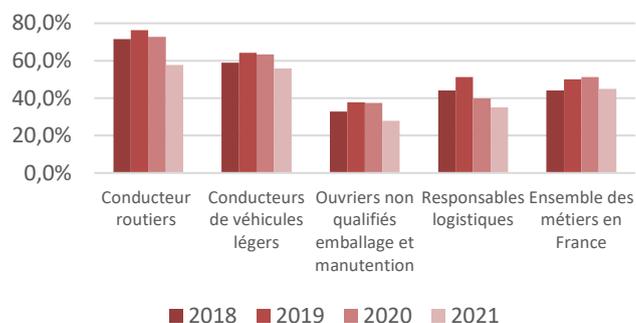
+ 48,7 % d'effectifs dans le fret aérien (- 0,1 % en 2020)

+ 4,2 % d'effectifs dans le fret maritime et fluvial (+ 1,9 % en 2020)

+3,4 % hausse de l'emploi en France (- 0,9 % en 2020)⁴²

Des recrutements dans l'ensemble jugés moins difficiles mais un secteur des transports qui peine toujours à recruter en France

Graphique réalisé selon les données extraites Enquête besoins en main d'oeuvre (BMO), Pôle emploi



Evolution de la part (%) des recrutements difficiles dans le secteur des transports et de l'entreposage en France

Des difficultés dans le recrutement en recul mais supérieures aux difficultés sur l'ensemble des métiers en 2021⁴³

47,7 % la part des recrutements jugés difficiles sur l'ensemble du secteur des transports et de l'entreposage en 2021 en France ; en recul **56,7 %** en 2020, **62,1 %** en 2019.

44,9 % la part des recrutements jugés difficiles sur l'ensemble des métiers en 2021 en recul ; **51,2 %** en 2020, **50,1 %** en 2019.

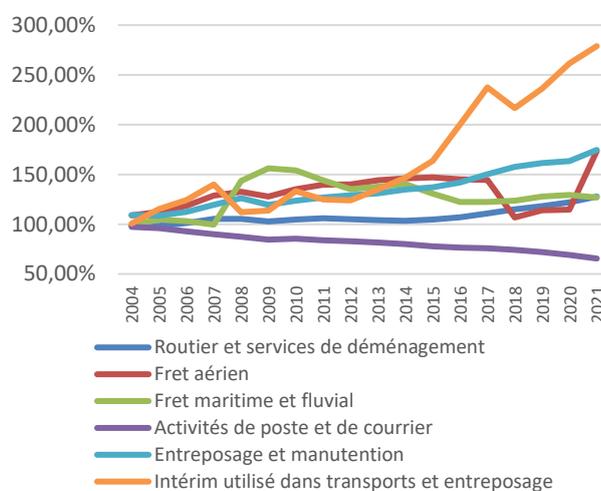
Un nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du transport et de la logistique en retrait en 2021 en lien avec l'évolution de l'effectif lié à la reprise générale⁴⁴

- Demandeurs d'emploi TRM - **2,4 %** après + 11,7 %
- Demandeurs d'emploi Manutention et logistique - **3,1 %** après + 10,2 %
- Demandeurs d'emploi transport logistique - **3 %** après + 10,6 %
- Ensemble des demandeurs d'emploi : - **3,1 %** après + 5,3 %

Fin 2021, le secteur des transports et de l'entreposage français emploie 1 428 000 salariés (hors intérim), soit **7,4 %** des salariés du secteur privé (hors intérim). Avec 409 800 salariés, le TRM demeure le principal pourvoyeur d'emplois.⁴⁵ Les activités de poste et de courrier ainsi que le transport ferroviaire perdent continuellement des emplois depuis plus de 15 ans (- **4,5 %** en 2021).

Un emploi intérimaire qui atteint son plus haut niveau en 2021 et fort dynamisme de l'activité d'entreposage depuis plusieurs années en France

Graphique réalisé selon données extraites Bilan annuel des transports 2021, SDES (Base 100 en 2003 des effectifs)



Evolution de l'effectif salarié par sous-secteur d'activité dans le fret et l'entreposage en France

Les salariés des transports et de l'entreposage sont en moyenne âgés de 43 ans, soit 2 ans et demi de plus que la moyenne d'âge des salariés du secteur tertiaire marchand 2245 € brut pour un ouvrier non qualifié en 2019 (OPTL 2021).

Le taux d'ouvriers est plus important dans le secteur du fret et de l'entreposage que dans les autres secteurs

- **80 %** des salariés du secteur du transport et de la logistique sont ouvriers en 2019 (OPTL 2021)

- **70 %** des emplois de la logistique sont ouvriers en 2019

- **20 %** la part des ouvriers dans l'emploi total en France en 2019 (INSEE)⁴⁶

Un taux de féminisation stable dans le TRM en 2019 (10,7 % de femmes) mais bien inférieur aux modes alternatifs (42,2 % de femmes dans le fret maritime et fluvial et 13,7 % dans le fret aérien en France). (SDES, 2022)

⁴¹ « Bilan annuel des transports 2021 », SDES 2022

⁴² « Emploi, chômage, revenus du travail 2022 », INSEE

⁴³ Enquête BMO 2021 ;2020 ;2019

⁴⁴ « Bilan Annuel des transports 2021 », SDES 2022

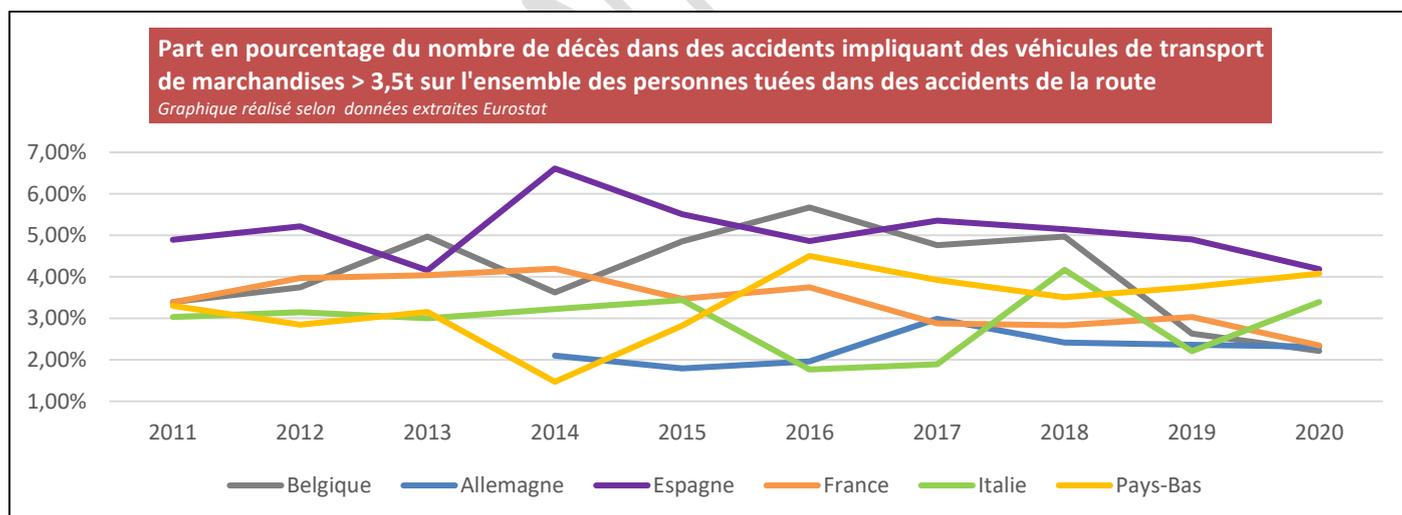
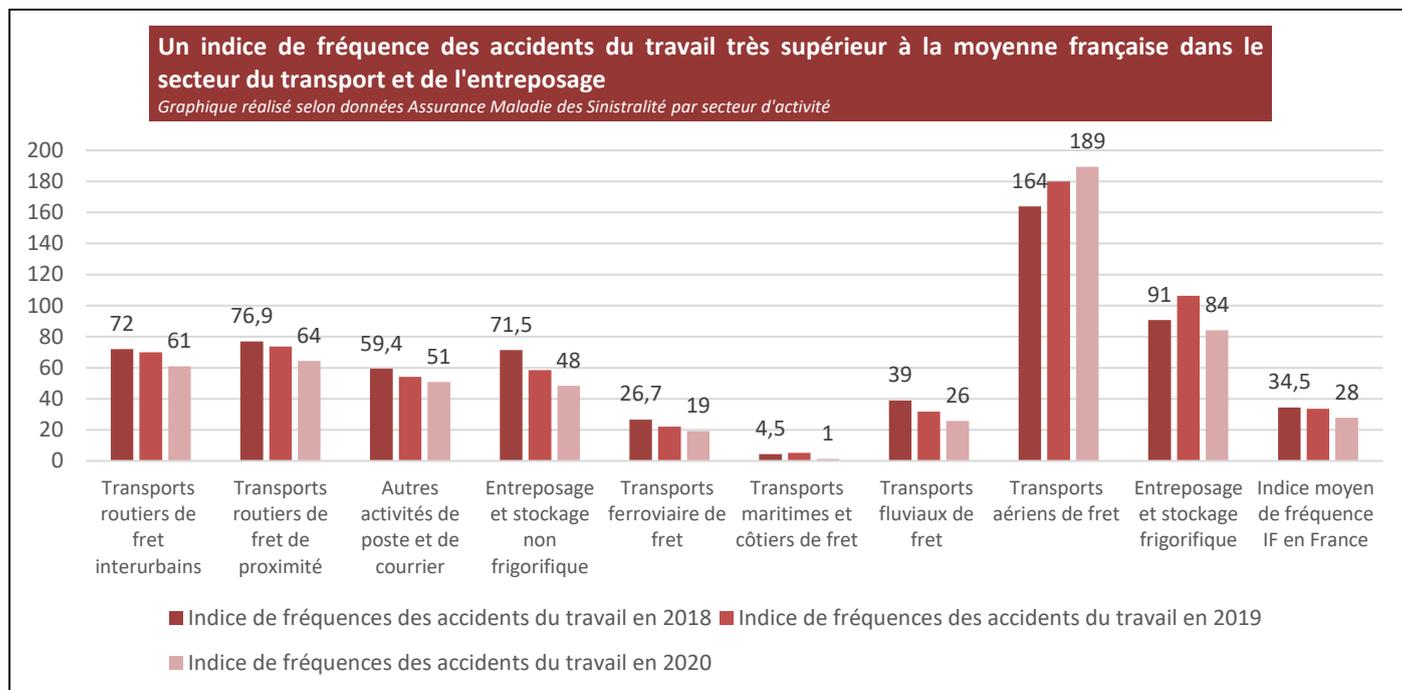
⁴⁵ « Bilan annuel des transports 2021 », SDES 2022

⁴⁶ « Les ouvriers : des professions toujours largement masculines - Insee Focus - 199 », 2020

4.1 Un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt plus important que la moyenne nationale⁴⁷

Un secteur du fret aérien français particulièrement exposé dans le temps aux accidents de travail avec arrêt.

Excepté le transport ferroviaire de fret et le transport maritime et fluvial de fret, l'ensemble des activités dans le secteur du transport et de l'entreposage présentent un indice de fréquence des accidents du travail supérieur à la moyenne française.



Une part du nombre de tués dans des accidents de la route par véhicules de transport de marchandises > 3,5 tonnes en baisse sensible dans le temps en France.

⁴⁷ Mesure selon données par code NAF « Assurance maladie risques professionnels » ; l'indice de fréquence (IF) des AT est le nombre d'accidents en 1er règlement pour 1 000 salariés

5 LOGISTIQUE ET TERRITOIRE

5.1 Entrepôts et plateformes logistiques

En 2021, la France métropolitaine dispose de **83 millions de m²** d'entrepôts et de plateformes logistiques (EPL) de 5 000 m² ou plus⁴⁸ ; une surface en hausse tendancielle dans le temps (+ **9,2 %** par rapport à 2016 ; + **45,1 %** par rapport à 2010). 60 % de ses surfaces sont situées en 2021 dans des aires logistiques denses.⁴⁹

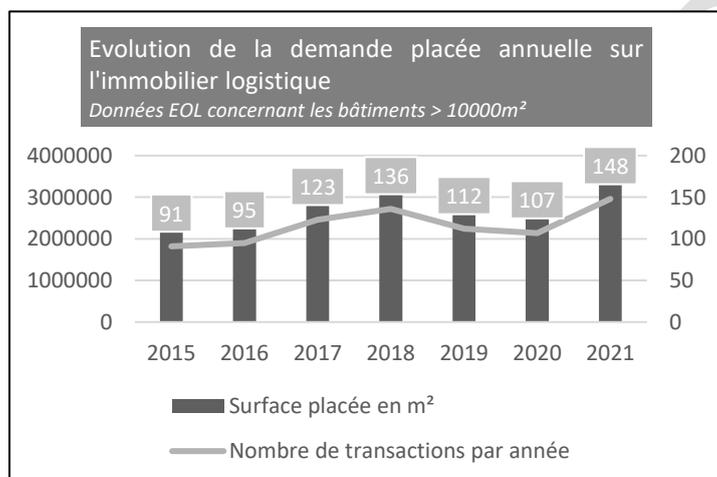
Nombre d'EPL de 5 000 m ² ou plus en France métropolitaine <i>Mesures selon données Bilan annuel des transports 2021, SDES</i>	2010	2017	2018	2021
Ensemble de l'activité d'entreposage et de transport	1225	1256	1 278	1347
Total EPL de 5 000 m ² ou plus en France	3091	4 140	4 276	4419
Part des EPL exploités par l'activité d'entreposage et de transport	39,6 %	30,3 %	29,9 %	30,5 %

En 2021, l'activité de transport et d'entreposage est la principale activité dans l'exploitation des EPL > 5 000 m² devant l'industrie (**30,5 % des EPL** sont exploités par l'activité de transport et d'entreposage en 2021 ; en baisse 40 % en 2010).

Accélération du phénomène de gigantisme des entrepôts avec des EPL > 30 000m² qui occupent une part de plus en plus importante dans les surfaces d'entreposage en France (**15,7 %** en 2021 ; **15,2 %** en 2018 ; **14,6 %** en 2017) quand la part entrepôts de petites surfaces (5 000 – 10 000 m²) décroît inversement.

Part des EPL de 5 000 m ² ou plus en France métropolitaine selon classe de surface <i>Mesures selon données Bilan annuel des transports 2021, SDES</i>	2010	2017	2018	2021
Part des EPL de 5 000 – 10 000 m ² dans l'ensemble des EPL en France	46,6 %	45,3 %	44,2 %	43,6 %
Part des EPL de + de 30 000 m ² dans l'ensemble des EPL en France	14,6 %	14,6 %	15,2 %	15,7 %

5.2 Bon niveau de la demande placée⁵⁰ en immobilier logistique en 2021



Hausse de la demande placée en immobilier logistique en 2021 par rapport à 2020 sur les bâtiments >10000m² + **36 %**.⁵¹

Demande placée par les prestataires en hausse en 2021 : **1.7 million de m²** (meilleure performance des 10 dernières années).

Les chargeurs principaux acteurs de marché : **54 %** de la demande placée totale en 2021.

1er marché : Les Hauts-de-France leader de la dorsale (**28 %** du marché de surface placée), la Région Parisienne et les Hauts-de-France représentent à elles deux, **50%** du volume placé.⁵²

5.3 Un succès des opérations en blanc⁵³

Des opérations qui représentent **16 %** de la demande placée en 2021.

⁴⁸ « Bilan annuel des transports, 2021 » ; Enquête activité des entrepôts et des établissements logistiques 2016 ; 2010, SDES

⁴⁹ Une aire logistique est composée d'au moins trois EPL de 5 000 m² ou plus. Cette aire est dite « dense » lorsque chaque EPL de 5 000 m² ou plus qui la compose est distant de moins de deux kilomètres d'un autre EPL.

⁵⁰ Ensemble des transactions, à la location ou à la vente, réalisées par des utilisateurs, y compris les pré-commercialisations, les clés en main locatifs et les opérations pour compte propre

⁵¹ Mesure selon données EOL sur les entrepôts > 10 000 m²

⁵² Données BNP Paribas Real Estate At a Glance données sur les entrepôts > 5000 m²

⁵³ La construction en blanc est initiée sans qu'aucune vente ou location préalable n'ait été conclue avec un futur occupant ou utilisateur. Le bâtiment est construit de manière spéculative, en espérant trouver ensuite un ou plusieurs locataires ou acheteurs.

5.4 Une configuration des transactions favorable aux bâtiments existants⁵⁴

51 % la part des opérations sur des bâtiments logistiques existants en 2021 (31 % la part des opérations clés en main). En surface placée la configuration est à l'inverse favorable aux opérations clés en main qui représentent **43 %** de la surface totale placée en 2021 contre 36 % pour les bâtiments logistiques existants.

Le segment des surfaces intermédiaires se contracte en 2021 avec une demande placée en baisse de **11 %** sur les opérations de 20 000 à 39 999 m².

Les transactions sur les surfaces supérieures à 50 000 m² représentent **28 %** du marché et sont en hausse.

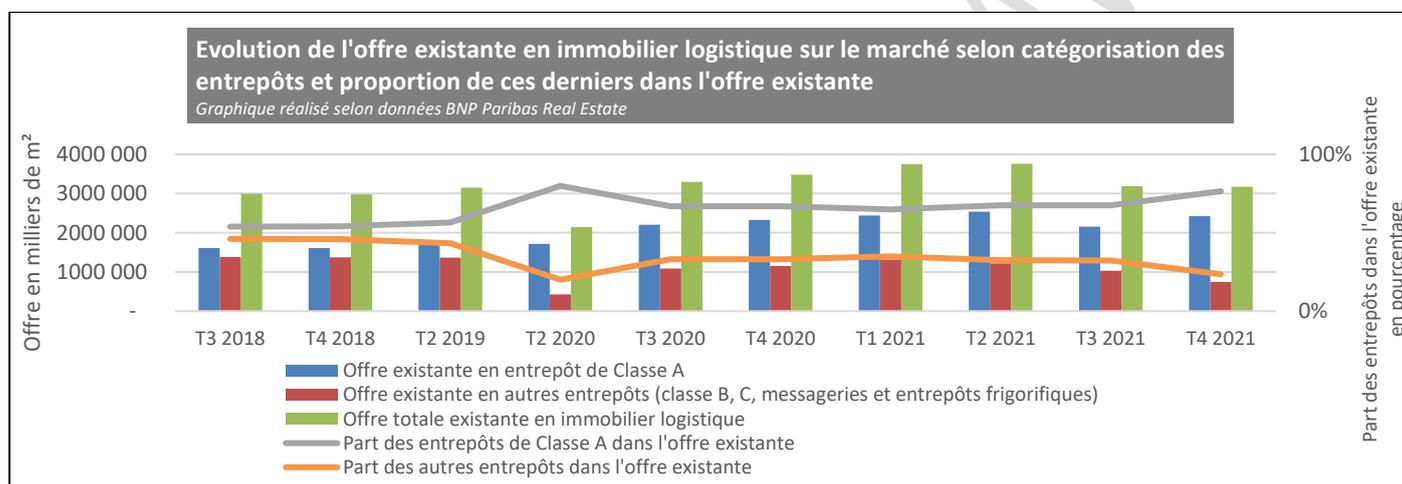
5.5 Une offre actuelle et à venir⁵⁵ en baisse⁵⁶

Le niveau de l'offre d'immobilier logistique existante sur les entrepôts supérieurs à 5000 m² est en baisse sensible en 2021 pour s'établir au T4 2021 à **3 172 000 m²**.

Un recul dans l'obtention des permis de construire obtenus en m² en baisse sur la fin d'année 2021.

Une part des entrepôts de classe A⁵⁷ dans l'offre existante en hausse constante **77 %** au T4 2021 contre **67 %** au T4 2020.

Un taux de vacance de l'immobilier logistique de **4,2 %** en France en 2021 en baisse (6,7 % en 2019).



5.6 Un niveau record et historique de l'investissement logistique

Un niveau historique de l'investissement dans les actifs logistiques en 2021 : **6,4 Md€** (2,7 Md€ en 2018)

En 2021, la logistique représente **25%** du volume global d'investissements en France (dont 80 % dans la logistique ; 20 % dans les locaux d'activités), un pourcentage en forte hausse (10 % en 2017).⁵⁸

Les transactions > 50 millions d'euros : **75 %** du montant investi en 2021.

Le taux de rendement « prime »⁵⁹ en logistique en baisse : **3,25%** fin 2021 contre 4,75 % fin 2018.

⁵⁴ Données EOL sur les bâtiments logistiques > 10 000m²

⁵⁵ L'offre à venir comprend l'offre indisponible sur le marché soit les chantiers en cours et les permis de construire obtenus sur des entrepôts > 5000 m² en France

⁵⁶ Mesure selon données BNP PARIBAS Real Estate, At a Glance données sur les entrepôts > 5000 m²

⁵⁷ Les entrepôts de classe A, dits de haute fonctionnalité se distinguent des autres catégories d'entrepôts (B, C) par des critères à remplir au nombre de 13 contre 10 pour un entrepôt de catégorie B.

⁵⁸ Données BNP PARIBAS Real Estate

⁵⁹ Le taux de rendement prime est calculé sur l'assiette formée exclusivement de biens jugés d'excellente qualité, qui constituent le marché dit « prime ». Ces biens se situent dans les zones géographiques les plus recherchées et sont en parfaite adéquation avec les attentes des acheteurs, loueurs-utilisateurs. Le taux est le reflet de l'attractivité du marché, en comparaison avec le rendement des obligations d'état à 10 ans.

6 L'INNOVATION LOGISTIQUE⁶⁰

Une innovation de logistique dans 15 % des sociétés marchandes non agricoles de 10 salariés ou plus sur la période 2014-2016. Elles sont mêmes 20 % dans les transports et l'entreposage.⁶¹

Les sociétés ont innové sur cette période dans :

- Leur système de gestion de stock (8%)
- L'approvisionnement électronique (notamment via Internet) (6%)
- La gestion informatisée de la chaîne d'approvisionnement (4%)

Les dépenses engagées en 2016 pour les innovations de logistique :

- Inférieures à 50 000 euros pour 55 % des sociétés
- Supérieures à 250 000 euros pour 4 % des sociétés, notamment dans l'information communication et les activités spécialisées scientifiques et techniques.

Une automatisation des entrepôts encore exceptionnelle⁶²

En 2016, seuls 5 % des EPL (entrepôts et plates-formes logistiques) réalisent au moins une opération logistique à partir d'un système entièrement automatisé.

Entre 2015 et 2017, 59 % des EPL ont introduit un nouvel équipement ayant permis de modifier leurs procédures logistiques et leurs performances.

Une attente des acteurs en termes de services logistiques innovants⁶³

Une innovation environnementale qui reste à renforcer. L'innovation environnementale figure en 2021 comme la première attente en termes d'innovation logistique pour les chargeurs. 55 % de ces derniers la mentionnent comme une attente quand seuls 25% disent s'être vus proposer des services innovants sur cette thématique en 2021. Ces chiffres font apparaître l'inadéquation de l'offre disponible et des besoins des chargeurs en matière d'innovation environnementale.

La donnée occupe également une place majeure dans l'innovation logistique en figurant en 2021 dans le top 3 des attentes des chargeurs (41 % des chargeurs ont des attentes concernant la mise à disposition des données/information).

Les raisons d'innover en logistique sont multiples et cumulatives. Les sociétés classent de façon relativement similaire les nouvelles opportunités de marché, la pression des coûts, l'amélioration des délais de livraison, la pression du marché ou la conquête de nouveaux marchés. La réponse aux dispositifs réglementaires est moins incitative pour l'ensemble des sociétés. En revanche, c'est l'une des deux raisons principales de l'innovation en logistique pour les activités financières et d'assurance.

Source : INSEE

⁶⁰ Il ne figure pas de données plus récentes concernant l'innovation logistique

⁶¹ « La moitié des sociétés procèdent à des innovations - Insee Première - 1709 » INSEE, 2018

⁶² « L'activité des entrepôts et des plateformes logistiques en 2016 : une automatisation encore émergente » SDES, 2019

⁶³ Baromètre de perception des chargeurs sur le transport ferroviaire – édition 2021, Eurogroup Consulting

7 QUELQUES PISTES DE CONCLUSION

Comme le relevait Michel Savy dans son rapport de préfiguration de l'observatoire national de la logistique en 2017, la connaissance de la logistique – qui passe par l'observation – se heurte d'emblée à plusieurs difficultés méthodologiques et pratiques liées au caractère composite de l'activité. « À l'étendue et à l'hétérogénéité du champ concerné et à la diversité des points de vue qui s'y intéressent correspondent des informations de nature différentes, recueillies avec des méthodes variables selon les sources sollicitées » (Savy, 2017).

La maquette de tableau de bord présentée ici offre un premier panorama de la performance de l'activité de transport et de logistique en France.

L'enjeu tant pour les acteurs publics que pour les acteurs privés réside dans la mise à disposition sur une base régulière de ces indicateurs.

Il convient ce faisant d'assurer une périodicité suffisante de la collecte des données. A titre d'exemple, les informations relatives au taux de remplissage des entrepôts s'appuient sur des chiffres de 2010.

Par ailleurs, ce tableau de bord met en exergue les besoins d'informations complémentaires, liés à des enjeux essentiels pour la performance logistique française. On citera entre autres :

- La méconnaissance de la masse importante, et croissante, du transport en France (intérieur, import et export, transit) sous pavillon étranger.
- La nécessaire prise en compte de la dimension sociale de l'activité logistique en évolution, avec l'accroissement important des immatriculations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur : les évolutions des conditions de travail, de la précarité, mais aussi l'impact de la Loi d'Orientation des Mobilités et de la mise en place des chartes des plateformes sont à observer ;
- Les carences en termes d'impacts environnementaux de la logistique ;
- La nécessité d'améliorer la connaissance statistique des VUL.

La nécessité d'un tel outil d'observation et de diagnostic est d'autant plus grande que le rôle de la logistique dans le développement national est désormais pleinement reconnu en France (avec notamment la mise en place d'un Comité interministériel pour la logistique, réuni annuellement) et que l'amélioration de la performance logistique est un objectif politique explicite.

Le terme de développement doit s'entendre au sens large, incluant les dimensions économique, sociale (avec quelque 1,8 million d'emplois directs) et environnementale (le transport à lui seul émettant environ 30% des émissions de gaz à effet de serre du pays, dont un tiers pour le fret).

La crise sanitaire encore inachevée, le désordre du commerce international aujourd'hui aggravé par la guerre en Ukraine, la nécessaire transition énergétique touchent particulièrement les activités de fret et de logistique. Ces évolutions et ces défis appellent une observation attentive, liant identification des tendances et mutations à long terme, et mesure des variations de courte période.

Enfin, la France figure dans le haut du tableau du classement international de la Banque mondiale selon son Indice de performance logistique, mais demeure régulièrement derrière les pays voisins (Allemagne, Benelux, etc.) qui sont des concurrents immédiats. Le souci de comparaison internationale doit compléter l'élaboration d'un tableau de bord national. Des liens pourront être établis avec des organismes effectuant, dans d'autres pays européens, des travaux analogues.